

REZE INFORMATION



SPECIAL NUCLEAIRE

La Municipalité de Rezé,

s'est engagée, lors de la dernière campagne électorale municipale, à mettre au point une information sur l'énergie nucléaire, l'un des problèmes important de notre époque dont l'information fait cruellement défaut.

Pourquoi ?

TOUS LES HABITANTS DE NOTRE RÉGION SONT CONCERNÉS PAR LA CONSTRUCTION DE LA CENTRALE DU PELLERIN, LE NUCLEAIRE DEVENANT UN DES FAITS DE SOCIÉTÉ LES PLUS IMPORTANTS DU XXème SIECLE.

En effet, les Rezéens ont le droit de savoir ce qui se prépare pour leur avenir.

Parmi toute la documentation existante, il a fallu faire un choix afin de mettre à la disposition de tout un chacun les éléments essentiels à l'organisation d'un bon débat.

Nous avons retenu la revue «QUE CHOISIR ?» qui a publié un numéro spécial au mois de Juin 1977 : «NUCLEAIRE - LE FACE à FACE».

Le document que nous vous présentons est composé des grands titres que nous avons pu lire dans cette revue.

La revue «QUE CHOISIR ?» a organisé une face à face entre la direction de l'E.D.F., le Groupement des Scientifiques pour l'Information sur l'Énergie Nucléaire (G.S.I.E.N.) et deux autres associations : les Amis de la Terre et la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (F.F.S.P.N.).

Ce sont les grandes lignes des réponses données par ces associations et groupements que nous vous présentons ici.

Le lecteur pourra se procurer le numéro de «QUE CHOISIR ?» en écrivant : 7, rue Léonce Raynaud - 75781 PARIS CEDEX 16.

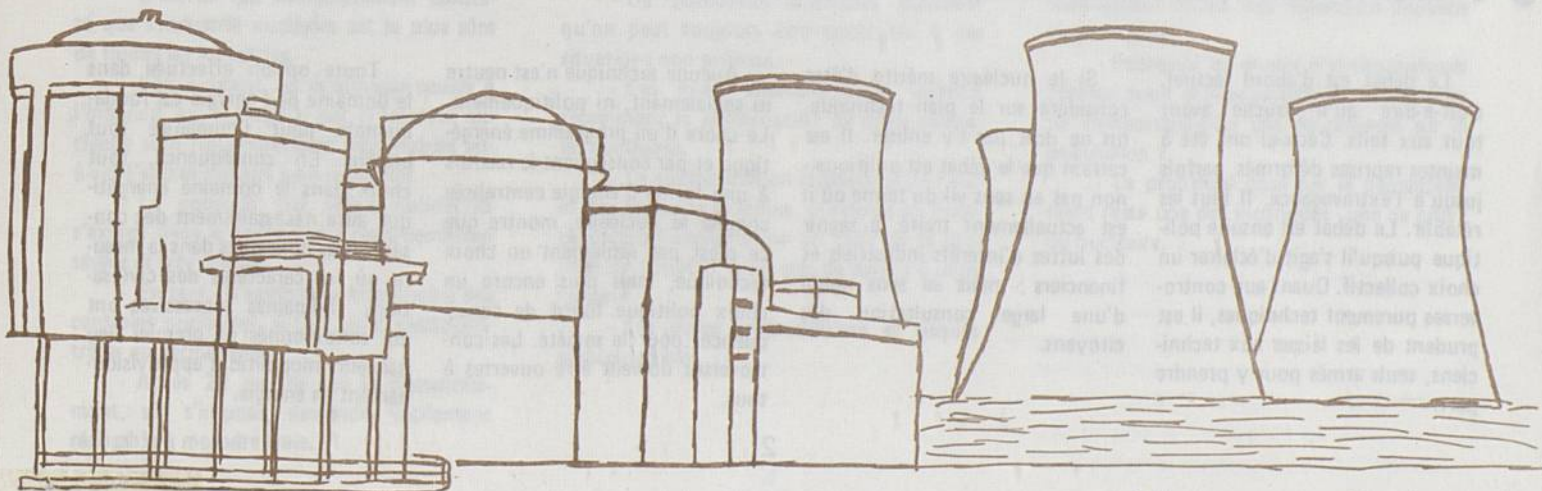
Nous complétons cette information par une présentation des déclarations et positions arrêtées par diverses Associations locales, Syndicats et Partis politiques de Gauche.

Nous terminons ce bulletin par le rappel des positions adoptées par votre Municipalité sur cette importante question.

Nous espérons que cette information vous aura permis de mieux comprendre les problèmes que soulève pour notre peuple la politique d'Énergie nucléaire et les diverses tendances pour ou contre le développement de celle-ci en France et dans notre propre région à la porte de Rezé.

*L'Équipe Municipale **

Janvier 1979



Per 22_1979_01

EXTRAIT DE LA REVUE * QUE CHOISIR *

* E.D.F.

(Électricité de France)

* G.S.I.E.N.

(Groupement des Scientifiques pour l'Information sur l'Énergie Nucléaire)

* Les AMIS de la TERRE

* F.F.S.P.N.

(Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature)

● 1 - Croyez-vous possible une information contradictoire sur le nucléaire ?

Cette question en recouvre deux, la première relative à l'information, la seconde à la contradiction. A la première, on peut, semble-t-il, répondre sans hésitation par l'affirmative, qu'est ce qui pourrait bien y faire techniquement obstacle ? Le sens de la seconde n'est pas clair, car les faits sont les faits, et la « contradiction » ne peut logiquement s'interpréter que comme la liberté de les rapporter tous. Cette liberté là est évidemment nécessaire et, à notre sens possible.

L'enjeu du développement énergétique est tel que les populations doivent a priori participer aux choix : un débat contradictoire est donc une nécessité.

OUI, à condition que ceux qui ne sont pas d'accord avec la position officielle disposent de moyens de recherche suffisants, ainsi que des possibilités de diffusion de leurs idées par les médias, équivalentes à celles des pro-nucléaires.

Le F.F.S.P.N. s'applique depuis 1971 à développer une information contradictoire sur le nucléaire. Elle considère donc que cela est réalisable. Toutefois, elle se demande si ces efforts peuvent être encore efficaces eu égard à l'inertie des médias pour ouvrir leurs colonnes (ou l'accès à leurs micros) aux avis divergents, surtout compte tenu des décisions apparemment irréversibles déjà prises et de l'état d'avancement du programme (on donne aux associations l'illusion qu'elles s'expriment et pendant ce temps... on agit).

● 2 - Ce débat vous semble-t-il trop complexe pour le grand public ?

NON. On peut toujours dire simplement, et de façon accessible à tous. C'est seulement parfois un peu difficile de se faire bien comprendre. Mais c'est un devoir d'y parvenir. Afin que les processus démocratiques jouent ensuite avec une efficacité aussi grande que possible.

Débat complexe : on le présente ainsi, mais il ne peut être exclusivement technique. Il est possible et nécessaire de définir avec la population les besoins énergétiques et leurs implications. Le nucléaire n'est alors qu'un élément du choix.

NON, à condition qu'il ait le temps de se manifester avec ses données, ce qui implique qu'aucune décision irréversible ne soit prise avant plusieurs années. L'enjeu du débat est trop important pour qu'il ait lieu dans de mauvaises conditions. Le recours au nucléaire implique des décisions politiques. De telles décisions ne peuvent être prises seulement par quelques technocrates, mais au contraire par la population tout entière.

Le débat sur les problèmes relatifs à la crise de l'énergie et à l'industrie nucléaire se rapporte à des questions incontestablement difficiles sur le plan scientifique. Toutefois, nous pensons que les problèmes fondamentaux peuvent être exposés de façon assez simple pour être compréhensibles à quiconque dispose d'un minimum de bon sens, même s'il n'est pas du tout scientifique...

● 3 - Selon vous, est-il plus d'ordre technique que d'ordre politique ?

Le débat est d'abord factuel, c'est-à-dire qu'il touche avant tout aux faits. Ceux-ci ont été à maintes reprises déformés, parfois jusqu'à l'extravagance. Il faut les rétablir. Le débat est ensuite politique puisqu'il s'agit d'éclairer un choix collectif. Quant aux controverses purement techniques, il est prudent de les laisser aux techniciens, seuls armés pour y prendre part.

Si le nucléaire mérite d'être considéré sur le plan technique, on ne doit pas l'y enliser. Il est certain que le débat est politique - non pas au sens vil du terme où il est actuellement traité, à savoir des luttes d'intérêts industriels et financiers - mais au sens noble d'une large consultation des citoyens.

Aucune technique n'est neutre ni socialement, ni politiquement. Le choix d'un programme énergétique et par conséquent le recours à une forme d'énergie centralisée comme le nucléaire, montre que ce n'est pas seulement un choix technique, mais plus encore un choix politique lourd de conséquences pour la société. Les controverses doivent être ouvertes à tous.

Toute option effectuée dans le domaine de l'énergie est fondamentale pour l'humanité tout entière. En conséquence, tout choix dans le domaine énergétique aura nécessairement des conséquences politiques dans la mesure où les caractères des civilisations humaines successives ont été conditionnés en premier lieu par leurs modalités d'approvisionnement en énergie.

* E.D.F.

* G.S.I.E.N.

* Les AMIS de la TERRE

* F.F.S.P.N.

● 4 - Y a-t-il des aspects du sujet que vous ne pourrez pas traiter dans ce document ? Pourquoi ?

A priori, tous les aspects importants, significatifs du sujet doivent pouvoir être traités convenablement. Il n'y a ni secret, ni tabou. Pour le reste, c'est une question de place...

Tous les aspects ne peuvent être abordés car le sujet est plus vaste que le seul problème du nucléaire. Il s'inscrit dans une politique de développement énergétique. Il est clair que ce n'est pas le but de ce document, cependant un débat sur les autres sources d'énergie serait également nécessaire.

Nous pensons avoir donné une vue assez synthétique de la question. Cependant, ce dossier étant surtout consacré au nucléaire, il n'a pas été possible de développer davantage les possibilités des énergies « douces » (solaire, géothermie, éolienne...) ainsi que les mesures de conservation de l'énergie.

Non, toutes les facettes du problème doivent pouvoir être abordées, encore qu'il soit présumptueux de penser tout dire en peu de pages. Par exemple, le seul aspect contentieux, montrant comment EDF ne respecte pas les textes des procédures préalables (déclarations d'utilité publique, études d'impact) et pratique la politique du fait accompli (comme cela se passe aussi lors de la pose des lignes électriques), demanderait un long exposé juridique.

● 5 - Quelles sont, d'ores et déjà, pour vous, les limites d'un tel document ?

La question est ambiguë. S'agit-il des limites du sujet ou de la portée des réponses ? Sur le premier point, encore une fois, tout peut être dit. Sur le second, il est clair que le dossier présenté est un élément d'appréciation pour le lecteur qui désire se forger une opinion motivée. Ce sera donc à lui de dire s'il s'estime suffisamment informé ou si, sur tel ou tel point, des précisions supplémentaires s'imposent que nous sommes prêts à fournir.

Document limité : certes, car les « opposants » essaient d'exprimer leurs doutes et d'informer - la politique du secret ne leur facilitant pas la tâche. Mais se heurtant à l'optimisme effréné des technocrates, ils se trouvent souvent accusés d'obscurantisme quand ils refusent le programme nucléaire. Argument facile, mais qui n'est guère propice à un dialogue. Souhaitons que ce document y contribue.

Malgré la longueur déjà appréciable de ce numéro spécial, il eût été souhaitable que chacune des deux parties puisse critiquer point par point le texte de l'autre.

Les limites du document préparé tiennent en son caractère par trop concis - dû aux impératifs de limitation de volume - mais aussi au fait que la majorité de nos concitoyens qui se penchent sur les problèmes relatifs à la crise de l'énergie (ceux qui s'y sont intéressés antérieurement à la publication de ce texte) le font avec un certain a priori de sorte qu'ils privilégient quelques données du problème au détriment de toute une série d'autres qui devraient aussi conditionner leur jugement définitif. On peut donc craindre que ce texte ne soit lu avec beaucoup d'idées préconçues.

● 6 - Quels sont les risques ? Les principales incertitudes ?

* E.D.F.

- Une centrale nucléaire n'est pas une bombe.
- C'est un fait statistiquement constaté que l'industrie nucléaire est la plus sûre de toutes les industries.
- S'ils existent, les dommages causés à l'individu ou à l'espèce par l'industrie nucléaire sont rigoureusement négligeables vis-à-vis d'autres dangers bien identifiés.
- Le contrôle des rejets radioactifs s'exerce dans le cadre d'une réglementation sévère et très précise.
- En tant qu'exploitant responsable des centrales nucléaires, E.D.F. doit s'autocontrôler en permanence.
- Après 20 ou 30 ans le démantèlement, s'il s'impose, deviendra facilement réalisable à moindre frais.

* G.S.I.E.N.

- Le développement du nucléaire repose sur une série de paris.
- De nombreux exemples prouvent qu'on peut toujours être confronté à des situations non prévues.
- Les juges allemands ont interdit récemment la construction de deux centrales nucléaires.
- La contamination radioactive de l'eau et des boues de la Meuse, constatée en France depuis l'implantation en 1967 de la centrale de CHOOZ, n'est pas de nature à nous rassurer.
- Les doses « Admissibles » et risques « Acceptables ».

* F.F.S.P.N. - G.S.I.E.N.
Les AMIS de la TERRE

- La pollution thermique n'est pas le propre du nucléaire mais le gigantisme des installations donne une dimension nouvelle au problème.
- Pourquoi les études d'environnement menées avant la mise en service des centrales ne comportent-elles pas de données sur la population ?
- Le problème posé par le démantèlement reste une des inconnues - une de plus - du nucléaire.

● 7 - L'industrie nucléaire, qu'est-ce que c'est ?

* E.D.F.

- Notre pays a consacré d'importants efforts pour mettre en place et maintenir des structures efficaces.
- Une centrale de 4 tranches de 1 300 MW économisera chaque année (à partir de la 4ème année suivant sa mise en service) plus de 7 millions de tonnes de fuel.
- Le choix des sites n'est pas seulement technique ou économique : c'est aussi un choix socio-politique.
- Un exemple de la concertation sur le projet d'implantation d'une centrale nucléaire : CATTENOM.
- C'est sous le signe du dialogue que doit se dérouler l'enquête ...
- En France, l'administration est à même d'accepter ou de refuser les solutions proposées, en toute indépendance.
- L'intérêt capital des surrégénérateurs est de multiplier par 50 le potentiel énergétique des mines d'uranium.

* G.S.I.E.N.

- Le plan du Gouvernement français consiste pratiquement à livrer l'industrie nucléaire aux grandes firmes privées.
- Le traitement des combustibles irradiés n'est actuellement au point industriellement nulle part dans le monde.
- Un problème difficile : le retraitement des combustibles usés.
- Toutes les garanties seront-elles réunies si des considérations économiques venaient à prendre le pas sur la sécurité ?
- Il n'existe (donc) aucune solution technique au problème de l'élimination des déchets radioactifs.

● 8 - Le recours au nucléaire est-il inéluctable ?

* E.D.F.

- La consommation d'énergie va de pair avec le développement.
- On ne peut à la fois refuser l'énergie et exiger le plein emploi, la progression du pouvoir d'achat, la réduction des inégalités.
- On ne peut, dans le monde de demain, se passer du nucléaire.
- E.D.F. est l'organisme qui, en France, consacre le plus d'argent aux maisons solaires.
- Pour la France, le recours au nucléaire est une nécessité même si c'est une nécessité provisoire.
- La part de l'uranium dans le prix du kilowatt-heure est bien moindre que celle du fuel brûlé dans les centrales thermiques.
- Il est paradoxal de s'opposer aux surrégénérateurs au nom du plutonium quand on admet de le laisser s'accumuler dans les combustibles irradiés des centrales à eau légère.

* G.S.I.E.N.

- L'impotisme est de faire croire à une fatalité technique là où d'autres choix sont sous-jacents.
- Les économies d'énergie sont une voie dans laquelle il faut s'engager à fond.
- Les ressources probables d'uranium seraient épuisées autour de 2020.
- Plusieurs pays, dont les États-Unis, ont suspendu le développement des surrégénérateurs ... A l'inverse de la France ...

* F.F.S.P.N.
Les AMIS de la TERRE

- Il est nécessaire de diversifier les ressources.
- Il faut réfuter l'argument selon lequel le nucléaire aiderait au développement des pays du tiers monde.

● 9 - S'agit-il d'un choix de société ?

* E.D.F.

- La prospective sociologique est un exercice périlleux.
- Il faut aussi se demander ce que signifierait pour nos sociétés le refus du nucléaire.
- Le nucléaire ne conduit pas plus nécessairement à l'État policier que le moulin à vent n'a conduit à la société féodale.
- Le fait nucléaire n'aura pas sur nos sociétés des effets aussi profonds qu'en a eu le développement du chemin de fer.
- L'art de choisir est le plus souvent celui de discerner le meilleur compromis.

* F.F.S.P.N.
Les AMIS de la TERRE

- Ce sera le règne des états-majors des grandes firmes et des technocrates.

* F.F.S.P.N. - G.S.I.E.N.
Les AMIS de la TERRE

- Quel verrou pourrait empêcher que la dissémination des centrales nucléaires ne favorise la prolifération des bombes atomiques ?

* EN GUISE DE CONCLUSION

* E.D.F.

Le débat doit se poursuivre

Notre établissement se gardera bien sûr, d'apprécier sa propre contribution : c'est au lecteur qu'il appartient d'en juger.

S'agissant de celles des adversaires du nucléaire, il lui semble important de relever d'abord l'existence entre eux et lui d'un accord de fond sur trois points essentiels :

- 1- La nécessité et la possibilité d'un dialogue entre ceux qui décident et la collectivité ;
- 2- L'impossibilité, quelle que soit la politique choisie, d'éliminer totalement les risques et donc l'obligation d'établir, dans tous les cas, un bilan «risques-avantages».
- 3- La volonté de se conformer au choix arrêté par le consensus collectif.

Cet accord de fond, *capital*, permet d'oublier, sans arrière-pensées, bon nombre de mauvais procès d'intention (par exemple que l'option nucléaire est présentée comme une «fatalité technique») alors qu'elle l'est comme le meilleur choix global actuel pour la collectivité nationale).

Il permet de «passer» sur maintes affirmations erronées : d'importance ou de détail, elles pullulent et nos «quelques lignes» seraient bien insuffisantes pour en dresser seulement la liste. Il permet d'accueillir la réverie généreuse de leur «final» écologique et de tenter de montrer que, si une telle réverie à quelques chances de se concrétiser, au moins pour partie, ces chances passent par la promotion du nucléaire et non par son refus.

* G.S.I.E.N.

Tous les risques n'ont pas été correctement évalués

La confrontation de ces deux textes est significative.

E.D.F., promoteur du nucléaire, essaie de le présenter sous un jour favorable pour justifier a posteriori son programme. La rédaction est nuancée mais la démarche est révélatrice d'un état d'esprit : celui qui a présidé au choix du «tout nucléaire», celui d'une société où le pour et le contre ont été pesés à notre place et en notre nom par des experts qui n'ont pas daigné consulter la population.

A ce discours rassurant, les rédacteurs du document contradictoire opposent un certain nombre de faits qui nous paraissent de nature à remettre sérieusement en cause la sérénité affichée par les promoteurs du nucléaire. Le G.S.I.E.N. souligne d'ailleurs son accord avec l'ensemble du texte, même si, formellement, il n'en a signé que certains développements.

Le G.S.I.E.N. affirme qu'en l'état actuel du programme les risques n'ont pas été correctement évalués. De nombreuses impasses subsistent : la pollution radioactive et ses conséquences, les déchets des surrégénérateurs, la prolifération de l'arme atomique.

En conséquence, le GSIEN pense qu'il faut arrêter le programme gouvernemental d'implantation de centrales nucléaires, et qu'il faut adopter un moratoire de plusieurs années pour permettre de mieux apprécier les risques d'une telle entreprise. De plus, ce délai de réflexion pourrait être mis à profit pour que les personnes ou organismes compétents puissent faire des propositions

* Les AMIS de la TERRE

Opposition catégorique à l'énergie nucléaire

Les Amis de la Terre approuvent l'ensemble du texte rédigé en commun avec la C.F.D.T., le G.S.I.E.N. et la F.F.S.P.N. Concernant le texte d'E.D.F., il est frappant de remarquer qu'à aucun moment l'établissement public ne s'interroge sur le rôle de la population dans les prises de décision de construction des centrales nucléaires - alors même que, sur les sites, se développe une vive opposition.

L'opposition catégorique des Amis de la Terre à l'énergie nucléaire se fonde donc essentiellement sur les arguments exposés dans le texte précédent. Pour eux, la satisfaction à long terme des besoins de l'humanité réside dans les systèmes énergétiques «doux», fondés sur l'utilisation décentralisée des sources d'énergie éternelles et peu polluantes, comme l'énergie solaire et ses dérivés. Les efforts à faire pour atteindre ce but demandent, dès maintenant, des capitaux, des ressources, de l'habileté technique et de la matière grise. Or celles-ci sont immobilisées par des programmes nucléaires qui coûtent des centaines de milliards, qui ne remboursent l'énergie qu'on y investit qu'au bout de douze à seize ans, et dont les séquelles seront longues et pesantes. Une transition nucléaire vers les systèmes énergétiques doux est donc à exclure. Cette transition doit se fonder, d'une part sur les économies d'énergie et l'arrêt de la croissance de la production globale, d'autre part sur la mise en place progressive des systèmes énergétiques doux et enfin sur les combustibles les plus simples et les plus classiques,

* F.F.S.P.N.

Il faut adopter une nouvelle stratégie énergétique

Un certain nombre de thèmes fondamentaux relatifs à la crise de l'énergie se dégagent du texte rédigé par les associations. Celles-ci, sans être dans l'ensemble opposées par principe à l'emploi de l'énergie nucléaire, condamnent vigoureusement les choix faits par les pouvoirs publics en ce domaine. Elles refusent le remplacement d'une «monoculture pétrolière» par une «monoculture nucléaire».

Les quatre organisations signataires suggèrent dans leur texte l'adoption, par les pays industrialisés, d'une nouvelle stratégie énergétique. Celle-ci doit se fonder dès à présent sur un arrêt de la croissance de la consommation d'énergie, sur la diversification normale des approvisionnements (par un recours accru à toutes les ressources jusqu'alors négligées, dont les énergies dites «nouvelles») ; enfin, sur un plan draconien d'économies d'énergie tant au niveau de la production industrielle que de la consommation.

La F.F.S.P.N. n'a signé que les parties des textes à la rédaction desquelles elle a collaboré : toutefois, elle déclare partager sans aucune réserve l'ensemble des arguments évoqués par les autres organisations cosignataires.

A l'opposé, l'esprit du texte rédigé par E.D.F. demeure imprégné par l'idéologie de la croissance quantitative indéfinie, dominé par la sacro-sainte relation «croissance énergétique = croissance du PNB» : conception très rétrograde et déjà condamnée par les faits. En sus de diverses erreurs et informations gratuites, sa lecture illustre bien les ambiguïtés, les incertitudes

* E.D.F.

Il reste que, devant des conclusions aussi contradictoires tirées par des gens d'égale bonne foi et d'égale capacité intellectuelle sur la meilleure solution à apporter à un même problème : celui posé par notre actuelle situation énergétique, le lecteur risque de rester perplexe. Le débat doit donc se poursuivre.

* G.S.I.E.N.

quant à l'utilisation d'autres sources d'énergie. Il est indispensable, étant donné l'ampleur du problème, que tous ces aspects soient débattus par l'ensemble de la population. C'est le but de notre contribution.

* Les AMIS de la TERRE

parmi lesquels le charbon, plus abondant et mieux réparti que le pétrole, peut temporairement jouer un rôle intéressant.

Pendant cette période de transition, et en attendant leur déclassement progressif, les installations nucléaires existantes devront être gérées en donnant aux questions de sécurité le pas sur toutes les autres. Un effort particulier devra être fait pour mettre les déchets existants sous des formes et en des lieux qui fassent courir le moins de dangers possible aux générations futures ; c'est là l'unique but que devra se donner la gestion des combustibles irradiés existants.

* F.F.S.P.N.

tudes et les dangers du programme énergétique officiel, dont EDF n'est pas l'auteur, mais l'exécutant.



* EN FRANCE
LES
CENTRALES NUCLÉAIRES

Tranches en service

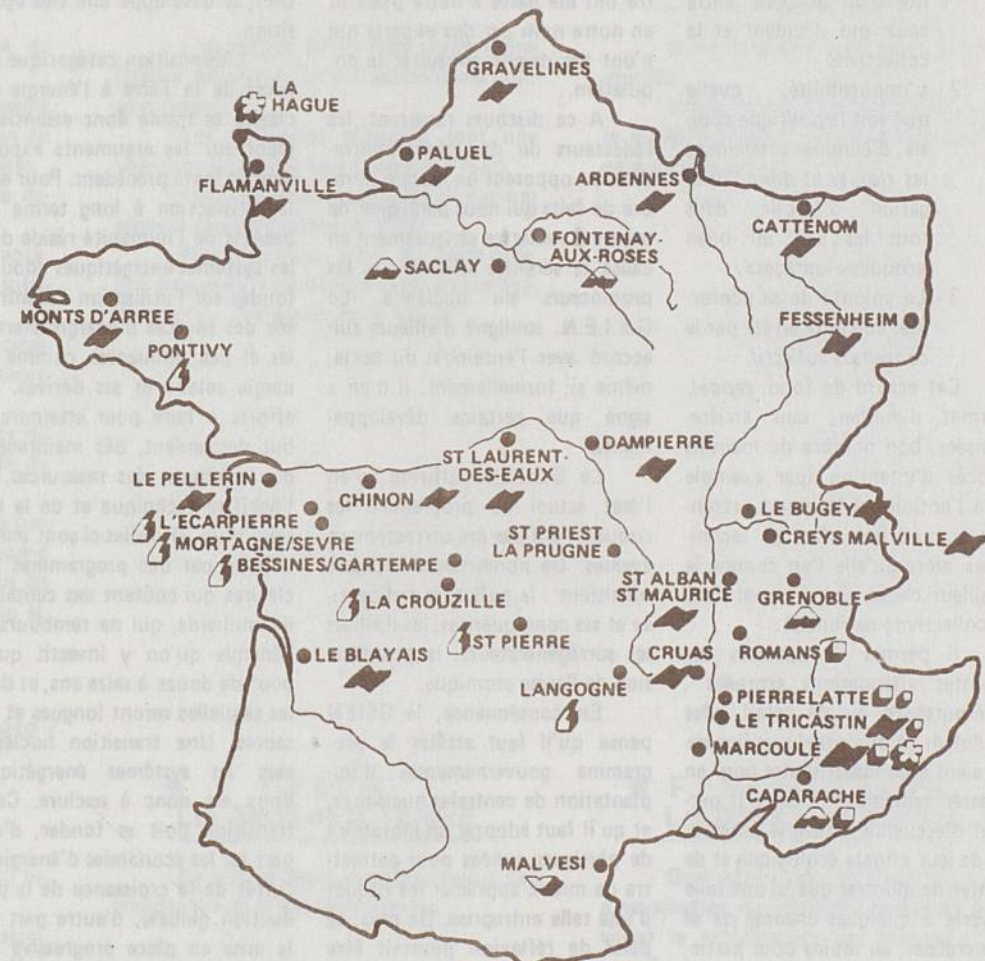
Monts d'Arrée (1) eau lourde
St Laurent des eaux (2) graphite-gaz
Chinon (2) graphite-gaz
Chooz (1) eau ordinaire
Fessenheim (1) eau ordinaire
Le Bugey (1) graphite-gaz
Marcoule (2) graphite-gaz
Marcoule-Phénix surrégénérateur

Tranches en construction

Gravelines (4) eau ordinaire
Paluel (2) eau ordinaire
Fessenheim (1) eau ordinaire
Dampierre (4) eau ordinaire
Le Bugey (4) eau ordinaire
Le Tricastin (4) eau ordinaire
Le Blayais (2) eau ordinaire
Chinon (2) eau ordinaire
St Laurent des eaux (2) eau ordinaire
Creys Malville (1) surrégénérateur

Tranches en projet avancé

Le Pellerin eau ordinaire
Flamanville eau ordinaire
Cattenom eau ordinaire
St Alban - St Maurice eau ordinaire
Cruas eau ordinaire



- Centrales nucléaires
- Principaux centres de recherches nucléaires civiles
- Usines de traitement de minerais radioactifs
- Usines d'enrichissements de l'uranium
- Exploitation de minerais d'uranium
- Usines de fabrication d'éléments combustibles

LA POSITION DES ASSOCIATIONS LOCALES

* PLAN ORSEC - RAD par ECOLOGIE 44 & C.L.I.N. REZE *

Plan ORSEC : Plan prévu en cas de catastrophe (comme le plan POLMAR ... et son efficacité !!!).

En particulier, le Plan ORSEC-RAD (radiations) est prévu dans les Préfectures et gardé secret.

A ce jour en France, ont pu être divulgués, parce que SUBTILISÉS, les plans ORSEC-RAD de BUGEY (Ain) et de FESSENHEIM (pour la partie Allemagne).

Ce qui suit essaie d'être un condensé de ces deux documents et des commentaires qu'ils inspirent.

En cas de «catastrophe» à l'intérieur ou à la périphérie d'une centrale nucléaire, le COMMANDEMENT de l'opération revient au Préfet, assisté des 4 services habituels dans un plan ORSEC (police - secours - soins - transports) auxquels viennent s'ajouter : le service agricole - le Directeur Départemental de la Protection Civile - le Directeur de la Centrale et deux techniciens - l'Ingénieur de Génie Rural - le Directeur du service vétérinaire et un représentant du service météorologique.

MISE EN PLACE DU PLAN : 3 phases.

1. **ALARME** : donnée directement au Préfet (par la Mairie ou la gendarmerie ...).

Réunion immédiate de l'organe de commandement :

13 personnes à réunir - en combien de temps ???

2. **ÉVALUATION DU DANGER** :

Par une série de mesures de la radioactivité de l'eau et du sol.

Pour FESSENHEIM, 70 échantillons à prélever dans un rayon de 25 kms autour de la centrale. Temps minimum nécessaire : 1 heure. Or, la contamination par le nuage radioactif mettrait 20 mn environ pour atteindre un rayon de 6 kms. *Suivant le sens des vents, FRIBOURG, à 22 kms de la centrale, pourrait être contaminée avant le résultat des mesures.*

3. **ALERTE** :

Au cas où les autorités sont convaincues d'un danger immédiat, sont alertés : la police - l'armée - les centres de secours - les médecins - la population.

Mesures prises :

Répartition de la région concernée en zone d'insécurité et de contrôle.

Zone d'insécurité, à proximité de la catastrophe, suivant la radioactivité avec protection directe des populations.

Zone de contrôle, niveau plus faible de radioactivité, vérification de la pollution éventuelle et si nécessaire contrôle des aliments et des transports (plan de Bugey).

Évacuation possible de certaines zones, celles qui subissent une radioactivité supérieure à 100 rems (unité de mesure).

En condition normale, la dose est de 3 rems. Aux États-Unis, il est prévu l'évacuation à partir de 10 rems pour la campagne et 25 rems pour les villes (plan Ausmussen).

Bouclage de certaines zones par les forces armées.

Il est à craindre que les forces de l'ordre ne fassent usage de leurs armes pour empêcher les gens de s'enfuir des zones bouclées.

Consignes à la population par messages - textes prévus dans le plan ORSEC-RAD - diffusés par radio, télévision, haut-parleurs ... :

a) Rester chez vous, tout fermer

Mais le nuage radioactif passé, la radioactivité est plus forte à l'intérieur qu'à l'extérieur.

«Il s'agit purement et simplement d'une condamnation à mort». (Dr. Herbat)

b) Absorber des tablettes d'iode pour protéger la glande thyroïde.

Premier achat à effectuer lors de l'implantation d'une centrale nucléaire !!! D'autre part, les dons de divination sont à cultiver puisqu'il faudrait, 3/4 h. avant l'arrivée du nuage, pour avaler les tablettes !!!

c) En cas d'évacuation forcée et organisée par les autorités,

- si vous possédez un véhicule, dirigez-vous vers ... lieux de rassemblements habituels, traditionnels. Pensez à prendre vos voisins, les personnes âgées ... sinon, allez-y à pied.

- n'oubliez pas de prendre des vêtements de rechange, de la nourriture, vos papiers (il y aura des contrôles et des pointages de chacun aux sorties), de l'argent, le tout emballé dans des sacs étanches.

N'y a-t-il pas là une part de rêve ?

- gardez votre calme et votre sérénité. Si vous rencontrez des équipes de mesures ou de secours qui portent des masques ou des uniformes de protection, ne vous effrayez pas. Ces gens restent plus longtemps en plein air afin de dépister et d'éliminer (*sommes-nous crédules et incultes à ce point ?*) les impuretés radioactives, et c'est pour cette raison qu'ils sont revêtus d'une protection spéciale. Le danger n'en est pas plus grave pour vous même.

Consignes au service d'ordre :

S'il y a un danger quelconque d'une contamination ou d'une irradiation par absorption, la zone de danger ne doit être abordée que sous la protection de l'équipement réglementaire prévu. Il est absolument interdit aux agents de police de manger, de boire et de fumer en raison des risques encourus pour leur santé.

Le service d'intervention de la police a pour mission prioritaire d'ÉVITER toute panique dans la population et de PROTÉGER les exploitants de la centrale et les autorités de la colère des populations irradiées.

Décontamination :

Le fin mot de l'opération « évacuation » c'est la décontamination, vaste miroir aux alouettes : décontamination par douches, par destruction des vêtements contaminés, dans des postes de décontamination, douches de piscine.

Pour FESSENHEIM, actuellement à FRIBOURG, sur 7 médecins sensés être équipés et formés aucun ne semble l'être réellement.

D'autre part, la capacité d'accueil des hôpitaux de la région allemande concernée est de 35 lits pour des personnes non gravement irradiées.

Ce mot « DÉCONTAMINATION » laisse entendre qu'il est possible d'échapper aux irradiations, alors qu'il n'en est rien. Un mensonge de plus.

Ce plan « ORSEC-RAD » est fondé sur des mesures de sécurité qui datent déjà, puisqu'elles ont été élaborées avant 1973.

Depuis, de nouveaux travaux publiés aux Etats-Unis (rapport Rasmussen - rapport de l'association américaine de physique) montrent que ces dispositions sont totalement inefficaces.

* * * * *

* "VIE ET ACTION" et l'énergie nucléaire

VIE et ACTION est une Association qui s'intéresse aux problèmes de la culture humaine, de la psychologie, de l'agriculture biologique et surtout à la santé physique et mentale par les méthodes naturelles.

L'avenir de l'homme l'intéresse donc au plus haut point.

Notre planète est finie, ses ressources nous ont été données une fois pour toutes. Elles ne seront pas renouvelées par Dieu le Père sur simple demande. Pensons donc à les économiser, à les gérer parcimonieusement en citoyens responsables, en nous souvenant que les pays industriels du type occidental, c'est à dire fondés sur le gaspillage des ressources et de l'énergie et le pillage des biens du tiers-monde, consomment plus de la moitié des ressources du globe alors qu'ils représentent à peine le 1/5 ème de sa population. Si tous consommaient autant que nous, la Terre ne pourrait nourrir que 1,2 milliards d'individus et on voudrait gonfler la démographie à 7 milliards en l'an 2 000 !

Qu'avons-nous aujourd'hui ? Une expansion facile fondée sur le pillage du capital planétaire où le progrès, technologique surtout, et l'abondance des biens, qui sont des principes éminemment matériels, sont devenus le seul substitut des anciennes raisons de vivre, le seul Sens de la Vie.

Au cours des 30 dernières années (une période vraiment courte pour notre planète) l'homme a provoqué une diminution de 30 % de la faune marine, 20 000 espèces de végétaux et des dizaines de milliers d'espèces animales sont en voie d'extinction.

En 70 ans de 1882 à 1952, la surface du territoire utilisable pour l'agriculture a subi une diminution de 50 % et la surface des terrains qui ont perdu totalement leur humus a quadruplé. Le Bassin Méditerranéen a été transformé (en 2 000 ans) en rocaillies stériles. Le Moyen-Orient, où jadis on implantait le Paradis Terrestre, est un immense désert. La sécheresse du SAHEL devient préoccupante. Tout cela PAR LA FAUTE DE L'HOMME.

Comme on gaspille l'énergie (on brûle le charbon, le gaz naturel et le pétrole), on continue à gaspiller les métaux qui risquent de manquer dans un avenir proche (moins de 200 ans) : l'aluminium, l'étain, le cuivre, le zinc etc... Et maintenant, on voudrait développer cette industrie nucléaire qui est encore plus dangereuse pour l'humanité que toutes les pollutions, erreurs et gaspillages de milliers d'années passées.

Plus dangereuse à cause de son action terrible et irréversible sur le corps humain, dans l'immédiat et dans l'avenir.

Dans l'immédiat ou quelques années, on voit des hommes atteints de leucémie, de cancers et en mourir. Les irradiations peuvent tuer instantanément si elles sont fortes, ce qui est extrêmement rare, mais à dose plus faible réduisent sérieusement l'espérance de vie ; elles tuent un grand nombre de cellules et de globules blancs, réduisent ainsi leur rôle de défense de l'organisme.

Les risques encourus par les descendants sont encore plus graves car moins décelables. Les dégâts provoqués par les rayonnements sur les ovules et les spermatozoïdes ne peuvent jamais se réparer. Chez le fœtus, il s'ensuit des malformations ou la mort du bébé. Elles peuvent apparaître seulement après 2 ou 3 générations. Elles peuvent avoir aussi des effets stérilisants ou provoquer des mutations ou des cancers dans la descendance, même si les doses qui les ont provoqués sont très faibles.

C'est là que réside le principal danger : pas d'accident spectaculaire : on est irradié, on ne sent rien, mais le mal est fait.

Ces agressions contre l'homme ne sont pas le fait d'un accident grave survenant dans une centrale nucléaire, mais de petites pollutions répétées. Elles existent en marge normale d'une centrale à cause de multiples incidents d'exploitation comme dans toutes les usines, mais dans le domaine du nucléaire les conséquences sont infiniment plus graves du fait même de la nature de la pollution. Les gaz rejetés par les centrales, l'eau du circuit primaire rejetée au bout d'un certain temps, les poussières radioactives, s'additionnent et deviennent très dangereux.

Le péril nucléaire est particulièrement important à cause des longues périodes physiques de chaque élément. La période physique est le temps au bout duquel la moitié des noyaux d'un échantillon se sont désintégrés. Le Plutonium 239 a une période de 24 000 ans, l'Uranium 235 a une période de 710 millions d'années. Au bout de ce laps de temps (qui n'est pas mince) il faut attendre la même période pour qu'il perde la moitié de la moitié restante et ainsi de suite ...

Au danger de manipulation de ces produits s'ajoute celui des déchets. On les traite actuellement à LA HAGUE, mais en réalité, le problème de leur stockage et de leur traitement n'est pas résolu.

Le retraitement consiste à séparer le plutonium qui sert à des fins militaires (bombes atomiques) ou de combustible dans le superphénix, de l'uranium qu'on renvoie à l'usine d'enrichissement et des produits de fission qu'on doit stocker. On rejette une partie de ces déchets à la mer (le tritium). On en stocke d'autres dans des doubles cuves en inox perpétuellement agitées, d'autres dans des fûts bétonnés et enfin on vitrifie les plus dangereux. Ces déchets devront être conservés et surveillés d'une façon rigoureuse pendant des dizaines de milliers d'années.

Aurions-nous aimé que les gens du Moyen-Age nous aient laissé un héritage aussi dangereux à surveiller obligatoirement ?

A-t-on le droit de transformer le globe en poubelle pour les générations à venir ?

Nous, qui visons à la santé et au respect de la vie sous toutes ses formes, nous pensons aussi à elles. Pour toutes ces raisons, nous disons NON aux centrales atomiques.

J.J. BREST *



"NON" A LA CENTRALE DU PELLERIN

Union Départementale de la Confédération



Syndicale des Familles de Loire-Atlantique

REFUSER L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE NUCLEAIRE AU PELLERIN, POUR LA C.S.F. C'EST DIRE :

NON à LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU GOUVERNEMENT

L'Union Départementale de la C.S.F. de Loire-Atlantique se prononce pour un arrêt total d'implantation de Centrales Nucléaires tant que ce type d'énergie ne sera pas totalement maîtrisé. La volonté de l'E.D.F. et du gouvernement de doubler la consommation électrique tous les 10 ans et de lancer un vaste programme de constructions de centrales nucléaires pour assurer une telle production, suscite deux remarques importantes :

NON à UNE CONSOMMATION BASÉE SUR LE SEUL PROFIT

D'abord, la C.S.F. constate que bien des objets fabriqués deviennent vite inutiles, pour d'autres il est difficile de trouver des pièces de rechange.

Limiter le gaspillage, fabriquer des biens durables, mieux adapter les biens aux besoins réels de la population, ne permettrait-il pas de limiter la consommation d'une énergie de plus en plus coûteuse.

* * * * *

REFUSONS LE NUCLEAIRE



LE COMITE LOCAL

D'INFORMATION NUCLEAIRE

DEUX ANNÉES DE LUTTE LOCALE

Depuis décembre 1974, nous savons qu'E.D.F. envisage une ou deux implantations dans la région des Pays de Loire.

Conseil Régional et Conseil Général ont donné un avis favorable en 1975. En mai 1977, 10 000 personnes participaient à la fête antinucléaire du Pellerin. 7 Conseils Municipaux sur 12 concernés ont manifesté leur opposition lors de l'enquête d'utilité publique. Quant à la population, elle a boycotté radicalement ce simulacre de consultation : 95 oui, 750 non, mais par contre 30 000 signatures sur les pétitions d'opposition.

Conclusion des Commissaires enquêteurs : la Centrale est d'utilité publique.

Le Conseil d'État vient de donner un avis favorable mais croit utile d'attirer l'attention du Gouvernement sur les observations présentées par la Direction de la Sécurité Civile au sujet des mesures de la population qui devraient être prises.

La population du Pays de Retz et de ses environs ne se considère pas battue pour autant.

LES RAISONS DE NOTRE OPPOSITION AU NUCLEAIRE

Nous tenons à affirmer que nous sommes pour l'amélioration des conditions de vie, de toutes les populations, mais nous ne consi-

NON à LA PROLIFÉRATION DES CENTRALES

De plus, se lancer dans un programme de prolifération de centrales nucléaires, c'est multiplier les risques : on ne peut plus écarter l'éventualité d'un accident grave avec toutes ses conséquences. C'est aussi et surtout la prolifération des déchets radio-actifs : un véritable cadeau empoisonné pour de nombreuses générations à venir.

La C.S.F. demande que des fonds importants soient consacrés à la recherche de nouvelles sources d'énergie.

POUR UN LARGE DÉBAT DÉMOCRATIQUE

Elle ne peut non plus admettre que seuls quelques techniciens, industriels et hommes politiques aient droit à la parole, et demande un large débat démocratique sur cette question capitale qui pose un véritable problème de société.

POUR UNE NOUVELLE CROISSANCE BASÉE SUR L'ÉGALITÉ SOCIALE

Refuser la centrale du Pellerin, c'est refuser d'entrer dans une fuite en avant : c'est la croissance actuelle, la façon de produire, de consommer et de répartir les richesses qu'il faut remettre en cause.

dérons pas que le progrès dépend de la seule « science nucléaire ».

Nous consommons 2 fois plus d'énergie qu'en 1963 Sommes-nous 2 fois plus heureux ?

I) SÉCURITÉ ET NUCLEAIRE

L'énergie nucléaire n'est pas totalement maîtrisée. Les nombreuses pannes qui immobilisent pour de longs mois les installations sont là pour l'attester : la Hague, Phénix, Fessenheim ...

En fonctionnement normal, une centrale est déjà dangereuse : pollution radioactive de l'air, de l'eau - donc de la chaîne alimentaire, pollution thermique du fleuve.

Une centrale nucléaire produit des déchets. Par tranche de 1 000 MW (Le Pellerin 5 000 MW) et par année :

- 100 à 300 m3 de déchets solides faiblement radioactifs
- 33 tonnes de combustibles irradiés, dont 300 kg de plutonium.

Ces déchets devront emprunter routes, voies ferrées et traverser de nombreuses villes pour arriver à la Hague, seul centre de retraitement.

Des accidents peuvent survenir : ils ne sont pas hors de toute probabilité : emballement, fusion du cœur, voire rupture de cuve, incendie, sabotage.

II) NUCLÉAIRE ET ARMÉE .

Une tranche de 1 000 MW fournit après retraitement 300 kg de plutonium dont 171,300 kg de plutonium 239. (Une bombe A = 12 kg de plutonium 239). *Un millième de gramme inhalé suffit à tuer un homme !*

III) COUT DU NUCLÉAIRE -

Le rendement d'une centrale nucléaire PWR est plus faible que celui d'une centrale classique : 2/3 de l'énergie produite est dissipée dans l'environnement.

De plus, la production de ces centrales n'est pas souple : elle ne s'adapte pas aux besoins du moment. Les installations nécessitent 5 à 6 ans de délai pour construction et mise en route. Au bout de 20 ans au maximum, elles devront être fermées et surveillées : monstres de béton radio-actifs, laissés en héritage à nos enfants.

Le prix du kwh nucléaire tend à rattraper celui du kwh issu de l'exploitation des combustibles fossiles (voir prix américain). Ce coût ne tient pas compte de l'élévation probable du prix de l'uranium importé de la gestion des déchets à long terme et de l'organisation de la sécurité des populations.

IV) QUELLE SOCIÉTÉ POUR 1985 -

Le nucléaire aboutit à un renforcement du centralisme tant pour la gestion que pour le contrôle. C'est la mort de la démocratie.

Un important réseau policier assurera la surveillance des centrales, usines et convois de transports de matière fossile. Toutes les personnes ayant un accès de près ou de loin aux matières nucléaires seront surveillées et on peut s'attendre à une limitation de tous les mouvements politiques ou revendicatifs pour des raisons de sécurité.

V) CHOIX DE L'IMPLANTATION DU PELLERIN -

La plus mauvaise du monde selon le Professeur Froissard,

*** Refusez le péril nucléaire et surtout n'attendez pas que les choses changent toutes seules. Vous seuls avez le pouvoir de les faire changer. Contactez-nous pour plus ample information sur nos activités. Réunion le jeudi, allée de Touraine - 20 H 30 ***

- compte tenu d'une concentration urbaine de 450 000 habitants dans un rayon de 20 km et sous les vents dominants.
- compte tenu d'un débit d'un fleuve déjà très pollué.

Les alternatives au Nucléaire

Avons-nous besoins d'autant d'électricité ? Les prévisions sont faites par E.D.F. sur des bases contestables.

Nous assistons à un gaspillage énorme : éclairage, chauffage, publicité, destruction de produits manufacturés.

Forcing E.D.F. pour l'équipement de l'habitat et du secteur industriel afin d'absorber la production des 40 tranches nucléaires de 1 300 MW programmés.

D'autres sources d'énergie sont utilisables : énergie solaire, géothermie, énergie éolienne, énergie hydraulique qui permettraient une décentralisation de la production.

La lutte contre le nucléaire doit se poursuivre et s'intensifier

Notre refus du nucléaire doit se traduire par une lutte efficace, à court terme :

- affirmation de notre opposition par tous les moyens - désobéissance civile - organisation de manifestations
- réduction de notre consommation par élimination des gaspillages
- refus du financement des centrales par le biais de nos factures E.D.F. : autoréduction de 15 %



POSITION DE LA C.S.C.V.

(Confédération Syndicale du Cadre de Vie)

Le pouvoir a décidé un programme de production massive d'électricité nucléaire. Après avoir élaboré une politique de l'énergie axée sur le tout-pétrole qui a eu pour conséquence l'abandon de recherches sérieuses d'énergies, il a décidé, en 1974, d'accélérer le programme de construction de centrales nucléaires sans aucun débat véritable sur la politique de l'énergie, ses conséquences et ses finalités.

De graves problèmes techniques ne sont pas résolus : pollution radioactive et thermique, transport, traitement et surtout stockage des déchets radioactifs pendant plusieurs siècles, démantèlement après usage des centrales nucléaires.

De graves problèmes de contamination radioactive concernant les populations et aussi les travailleurs de ce secteur directement concernés.

L'importance des investissements dans le domaine nucléaire interdira pour longtemps le développement d'autres sources d'énergie présentant moins de risques (énergie solaire, géothermie, etc).

C'est pour toutes ces raisons que la C.S.C.V. condamne l'ensemble de la politique énergétique du gouvernement et exige, dans l'immédiat, l'arrêt du programme E.D.F. d'implantation massive de centrales nucléaires ; le moratoire nucléaire. La C.S.C.V. soutient les actions et initiatives qui vont dans ce sens et auxquelles, pour certaines, participent ses militants. Par ailleurs, elle condamne les firmes multinationales qui tentent de faire de la France un champ d'expérimentation du nucléaire, en accord avec la politique gouvernementale.

La Présidente,

Marie-Thérèse MARTINEAU



L'ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE

DE LA RÉGION NANTAISE

Les membres de l'A.C.R.N., réunis le 17 Novembre 1978, font la déclaration suivante :

- 1- Conscients des besoins en énergie du Pays, ils se prononcent pour une politique énergétique fondée sur la lutte contre le gaspillage et sur la diversification des sources énergétiques, énergie nucléaire comprise.
- 2- Ils constatent que le programme énergétique, défini en 1974,
 - N'apporte pas de réponses suffisantes en matière de retraitement des déchets ;
 - Ne donne pas toutes garanties de maîtrise technologique, ce qui n'écarte pas le risque d'accident ;
 - N'est pas mis en œuvre après une information et consultation préalable des populations concernées.
- 3- Ils se déclarent opposés, dans les conditions actuelles, au choix du site du Pellerin, en raison :
 - de la proximité immédiate d'une agglomération de 500 000 habitants, cas unique au monde

- de la situation de la majeure partie de cette agglomération sous les vents dominants par rapport au site envisagé
- de la puissance du projet (1300 / 4 Mgw) non encore atteinte en France.
- 4- Ils demandent instamment au Gouvernement, préalablement à toute décision définitive :
 - de leur communiquer toutes les informations déjà demandées mais à ce jour non encore parvenues.
 - de leur dire quelles dispositions il entend prendre pour informer totalement les populations concernées, conformément aux déclarations des plus hautes instances de l'État.
 - de leur faire connaître toutes les mesures qu'ils seraient appelés à prendre, dans le cadre de leurs responsabilités municipales, en matière de Sécurité civile en cas d'accident.
- 5- Ils invitent les Conseils Municipaux de l'Agglomération qui ne se sont pas encore prononcés à le faire le plus tôt possible, compte tenu de l'importance capitale de ce problème.

* LA POSITION DES SYNDICATS

* F.E.N. 44

* UN CONSTAT :

On ne peut être POUR ou CONTRE une source d'énergie.

L'énergie nucléaire comme l'énergie hydraulique est une réalité que l'on constate. Mais un autre constat s'impose.

Nombreuses sont les sources d'énergie qui ne sont pas employées sciemment par les gouvernements et les monopoles capitalistes car ceux-ci ont préféré une exploitation des seules sources d'énergie permettant des profits immédiats.

* DEUX EXIGENCES IMMÉDIATES EN FORME DE PRÉALABLES

Le constat précédent et une analyse rapide nous conduisent à définir deux exigences premières. Aucune exploitation du nucléaire n'est acceptable si elles ne sont pas satisfaites.

1 - Pour assurer une utilisation rationnelle de TOUTES les sources d'énergie, il faut que celles-ci ne soient pas la propriété de quelques uns ou des grands trusts internationaux.

2 - Dans l'état actuel des connaissances techniques et scientifiques, les centrales nucléaires ne peuvent fonctionner sans danger grave pour les travailleurs et les populations.

La surrégénération pose des problèmes techniques qui ne sont pas résolus. De même, restent sans solution, le traitement des déchets et, plus dramatiquement encore, la maîtrise de toutes les conséquences dues à une destruction partielle ou totale d'une centrale nucléaire endommagée par un accident naturel : glissement de terrain, tremblement de terre... Aucun système n'est techniquement capable de traiter une libération massive de produits radioactifs. Les conséquences seraient irréversibles.

* UNE ÉNERGIE UTILISABLE, DEMAIN PEUT-ÊTRE -

Nous n'excluons cependant pas l'utilisation de l'énergie nucléaire pour la croissance économique et le service des hommes. Mais nous pensons qu'actuellement la mise en œuvre de cette énergie ne peut que satisfaire le besoin accru de profits rapides des grands maîtres du capital qui méprisent totalement les règles de sécurité et la vie des hommes d'aujourd'hui et de demain.

La catastrophe d'ESCOPIK II en mer du Nord, la pollution d'OUESSANT, sont les preuves politiques de la justesse de notre argumentation.

Aucun pouvoir politique capitaliste actuel ne se donne les moyens, dans le contexte national comme international, de faire respecter des règles de sécurité, même si celles-ci sont insuffisantes...

* UNE POSITION CLAIRE -

La FEN 44 a élaboré, en commun, avec la F.D.S.E.A., les paysans travailleurs et la C.F.D.T., une position sur l'énergie nucléaire et le projet d'implantation d'une centrale au PELLERIN.

La FEN 44 réaffirme son attachement à cette déclaration et en la rappelant, en souligne toute l'opportunité dans ce département.

« La FEN 44,
La F.D.S.E.A.,
Les Paysans travailleurs,
La C.F.D.T.,

ont constaté une identité de point de vue pour dénoncer la politique du tout nucléaire élaborée par le Gouvernement pour le reposant sur une diversification des sources d'énergie. Dans ce cadre, elles se prononcent pour le développement des énergies nouvelles (géothermique, éolienne et solaire).

Elles exigent la redéfinition d'une politique de l'énergie correspondant aux besoins réels des travailleurs et des populations et reposant sur une diversification des sources d'énergie. Dans ce cadre, elles se prononcent pour le développement des énergies nouvelles (géothermique, éolienne et solaire).

Elles se déclarent opposées au projet de centrale nucléaire au PELLERIN et à tout autre projet de centrale nucléaire dans l'état actuel des choses, compte tenu du manque de garantie actuelle et dénoncent la volonté du Pouvoir d'accélérer son programme électro-nucléaire.»

Pour le Bureau Fédéral,

Le Secrétaire Général,

Y. RIPOCHE

* * * * *

* LA C.F.D.T. FACE AU PROGRAMME NUCLEAIRE

De même que le choix désastreux du tout pétrole des années 60 n'avait été précédé d'aucun débat public, de même la conversion subite et improvisée au «tout nucléaire» s'est effectuée dans le plus pur style antidémocratique. Sans que l'opinion publique ait été informée de l'enjeu, sans que le parlement ait été consulté, sans que tous les opposants au projet aient pu se faire entendre, cette course effrénée vers l'énergie nucléaire suscite pourtant de très nombreuses réserves. En effet, la France est le pays qui s'est engagé le plus loin dans la voie nucléaire, pour «satisfaire ses besoins en énergie»; l'ampleur des programmes de construction de centrales n'a aucun équivalent ailleurs.

Elle n'hésite pas à prendre des risques IMPORTANTS en s'engageant maintenant dans la construction des SURRÉGÉNÉRATEURS de grande taille (comme Creys Malville) par un bond sans précédent dans l'histoire de la technologie.

La précipitation dans le choix des sites, par exemple, Le Pellerin, méprise certaines règles élémentaires de sécurité des populations et bloque tout débat démocratique local.

* Les risques économiques et financiers de dépendance -

E.D.F. doit faire face à des investissements considérables pour réaliser le programme nucléaire (douze milliards de francs en 1976). L'État refuse de s'engager suffisamment (dotation en capital ou prêts du F.D.E.S.) dans le financement du programme qu'il impose à E.D.F. L'entreprise doit avoir recours au marché financier international, ce qui la place dans une situation de dépendance vis-à-vis des banques étrangères.

Les coûts du programme nucléaire dans son ensemble n'ont pas été véritablement établis. Il n'existe pas actuellement de comparaison officielle entre le coût de l'électricité et celui des autres sources d'énergie utilisées directement.

On oublie trop que le fuel brûlé dans les centrales électriques ne peut pas actuellement être brûlé ailleurs. Pour transformer ce fuel numéro 3 en produits légers, il faudrait réaliser de nouvelles installations de raffinage dont le coût est estimé à 17 milliards d'investissements nouveaux.

La situation risque d'être tendue vis-à-vis de l'approvisionnement en uranium enrichi : dans ce domaine, l'indépendance d'approvisionnement n'est pas assurée à terme.

Le choix exclusif d'une technique construite sous licence américaine renforce cette dépendance.

* Les risques industriels -

Les réacteurs construits en France sont sur bien des points des prototypes. Fessenheim vient à peine de démarrer, avant toute expérience de fonctionnement, la construction en série est déjà lancée à un rythme fou jusqu'en 1985. C'est sans précédent à E.D.F. que ce soit pour les centrales classiques ou pour les centrales nucléaires graphite gaz. A chaque fois, la mise en route d'un type de centrale s'est faite par paliers. Les séries industrielles ont été lancées après de nombreuses modifications des prototypes. Par exemple, pour le graphite gaz il y a eu Marcoule, Chinon 1, 2 et 3 avant de mettre au point la filière et lancer une série industrielle à Saint-Laurent, Bugey, Vandellós qui, par ailleurs, a été abandonnée au moment où elle fonctionnait parfaitement pour faire place à la filière américaine Westinghouse. Si l'on se rapporte à l'expérience des États-Unis, on s'aperçoit que les réacteurs à eau légère sont loin de produire toute l'électricité théoriquement prévue. Il n'existe pas aujourd'hui de solution satisfaisante pour le traitement des combustibles irradiés de ce type de centrales et pour le stockage des déchets radioactifs. L'usine de La Hague devra traiter mille cinq cents tonnes par an en

1985. Le démarrage industriel de l'atelier (H.A.O.) de La Hague n'était pas assuré. Aucune usine de ce type ne fonctionne actuellement au monde. Elles sont toutes arrêtées pour des raisons techniques, certaines n'ont jamais démarré.

* Les risques pour l'environnement -

La cadence de réalisation ne permet pas d'étudier sérieusement la sécurité des installations de cette taille. De nombreuses incertitudes existent encore dans ce domaine ainsi que sur les problèmes d'environnement : les rejets thermiques qui ne sont pas spécifiques au nucléaire mais malgré tout plus importants dans les centrales PWR, les effluents radioactifs : il ne faut pas oublier que les industries du cycle du combustible sont les principales pourvoyeuses des rejets radioactifs. Le problème des déchets n'est pas résolu. La vitrification n'en est qu'au stade de prototype et de toute façon, elle n'élimine pas les déchets.

Le retraitement du combustible irradié accroît considérablement les effluents radioactifs ; or, on connaît très mal les phénomènes de concentration.

* La C.F.D.T. n'accepte pas un tel programme -

Nous refusons un programme aussi important, d'autant plus que d'autres solutions existent ; elles reposent sur une plus grande diversification d'énergies. Après l'erreur du «tout pétrole», nous devons éviter celle du «tout nucléaire». Pour cela, il suffit de :

- Mieux exploiter les possibilités nationales, charbon-hydraulique,
- Réaliser un vrai plan d'économie d'énergie,
- Rechercher des accords de longue durée avec les producteurs de charbon et de gaz,
- Développer les nouvelles énergies.

La C.F.D.T. considère par ailleurs que les diverses sources d'énergie doivent être complémentaires et non pas concurrentes.

Tout cela l'amène à demander la création d'une Agence de l'énergie chargée de coordonner les efforts, d'animer et de financer les recherches. L'ensemble du secteur de l'énergie doit être placé sous la responsabilité publique. En ce qui concerne les installations les plus dangereuses (centrales nucléaires, usines de retraitement et de stockage des déchets), leur exploitation doit être considérée comme un service public confié à un organisme public.

CETTE ANALYSE DE FOND CONDUIT LA C.F.D.T. A SE PRONONCER CLAIREMENT :

- CONTRE LA CENTRALE DU PELLERIN
- CONTRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DU «TOUT NUCLEAIRE».

LE NUCLÉAIRE OU LA PEUR DE L'AN MIL

Par contre, la campagne «contre le nucléaire» pose des problèmes infiniment plus sérieux.

Cette campagne s'appuie sur le traumatisme causé par la découverte et l'explosion de la bombe atomique. Elle tend à interdire à l'E.D.F. (société nationalisée) d'utiliser l'énergie pour fabriquer l'électricité dont nous avons besoin. Il faut remarquer le CERES, tendance du parti socialiste, animée par M. Chevènement est associé à la campagne anti-nucléaire. Or, M. Chevènement et son ami Antoine Sanguinetti se prononcent pour la «force de frappe», autrement dit pour une éventuelle utilisation de la bombe atomique... comprenne qui pourra !

Dans un pays comme la France, sous peine de voir radicalement remises en cause nos conditions matérielles d'existence, il faut, dans les dix ans doubler la consommation d'énergie électrique. Un tel taux de croissance exige impérieusement une diversification des ressources énergétiques, le temps n'est plus où on pouvait naïvement imaginer que la «houille blanche» (aujourd'hui certains nous parlent de «l'énergie solaire») suffirait à couvrir les besoins. Or, dans l'état actuel de nos connaissances, seule l'utilisation de l'énergie nucléaire permet de faire face à l'accroissement de la consommation de l'énergie électrique sans laquelle il faudrait nous résigner à revenir à des conditions de vie moyenâgeuses.

Reste le problème de la pollution. Toute activité humaine se fait au détriment de l'environnement et d'une certaine manière «pollue».

Les adversaires du nucléaire admettent comme normal l'utilisation de combustibles comme le charbon, le fuel ou... les ordures ménagères. Or, contrairement à ce qu'ils avancent, l'utilisation de ces divers combustibles est infiniment plus dangereuse et plus polluante que l'utilisation du nucléaire.

On aimerait que tous ces infatigables marcheurs, intrépides adeptes du «sitting» et enfonceurs de «portes ouvertes», qui brandissent l'épouvantail du nucléaire et qui, par ailleurs, pleurent sur la fermeture des mines de charbon, aient une toute petite pensée pour les millions et milliers de mineurs morts ou mutilés des suites d'accidents de la mine et de la silicose. Peut-être pourraient-ils également penser à tous ceux qui ont vu leurs poumons irrémédiablement détruits par les fumées des usines dont les chaudières étaient alimentées au charbon ou au fuel.

Bien entendu, cela ne veut pas dire qu'il ne faille sous-estimer dans les centrales nucléaires OU AILLEURS les problèmes de sécurité et on peut considérer qu'une des tares du capitalisme est précisément d'avoir délibérément sacrifié la santé et la vie des hommes aux nécessités de la recherche du profit. C'est d'ailleurs pourquoi il nous semble indispensable que la production d'énergie d'origine nucléaire échappe au secteur privé et soit maintenue au secteur nationalisé où les règles de sécurité sont finalement mieux observées.

Mais, en dernière analyse, le problème n'est pas là.

Par les thèmes qu'ils développent, les anti-nucléaires et autres écologistes fournissent un alibi au système capitaliste incapable de maintenir le développement des forces productives. Avec les campagnes, les actions qu'ils organisent, ils proposent un substitut au processus de la lutte des classes qui demeurent, ne leur en déplaise, le véritable moteur de l'histoire.

Ce faisant, ils ne peuvent faire autre chose que de nous proposer de tenter de «faire tourner la roue de l'histoire à l'envers», ce qui les condamne, en dépit des falsifications ou des maquillages dont ils usent, à finalement apparaître pour ce qu'ils sont véritablement : DES RÉACTIONNAIRES !

Alexandre HÉBERT



UNION DÉPARTEMENTALE LOIRE-ATLANTIQUE

LES GARANTIES N'EXISTANT PAS :

«NON A LA CENTRALE DU PELLERIN»

L'U.D. CGT, comme elle l'a fait en 1976-77 et dernièrement en Juin 1978, entend faire connaître aux travailleurs sa position alors que le Gouvernement doit se prononcer, à la suite de la décision du Conseil d'Etat, sur l'implantation d'une centrale nucléaire au Pellerin.

Cette déclaration s'inscrit en prolongement des positions antérieures que l'U.D. CGT avait prise et particulièrement en Juin 1978.

Nous tenons à réaffirmer notre opposition au Programme du Tout nucléaire du Gouvernement et à sa politique d'abandon de l'Indépendance nationale.

Par contre, nous voulons rappeler que nous sommes pour la diversification des sources d'énergie :

- Tranches 4 et 5 à Cordemais
Mise en œuvre de l'hydraulique là où cela est encore possible
Accélération des études sur les énergies nouvelles (géothermie - solaire - marée motrice etc.) et du traitement des déchets.

Mais nous ajoutons aussi que l'énergie nucléaire est une source énergétique nécessaire et utilisable.

Le problème de l'énergie est un problème primordial, tant sur le plan social (satisfaction des besoins : éclairage, chauffage, appareils électroménagers etc.), qu'économique (moyens de transports, fonctionnement des usines etc.).

Cela dit, nous ne saurions pour autant tolérer le chantage qui est fait par les partisans du Tout nucléaire, les mêmes qui étaient pour le tout Pétrole et qui se résume à ceci : «accepter une centrale nucléaire ou le chômage».

Sans nier les besoins d'énergie qui sont réels pour la région, ce n'est pas le manque de ressources énergétiques qui amène 36 000 chômeurs en Loire-Atlantique.

Supprimer les gaspillages capitalistes (nous sommes d'accord) mais cela ne réglerait pas pour autant les besoins en énergie de la Région, comme le prétendent ceux qui s'opposent au nucléaire comme source d'énergie utilisable.

L'U.D. CGT reste conséquente et responsable du moment où l'on considère le nucléaire comme une source d'énergie utilisable, l'implantation d'une centrale nucléaire en Loire-Atlantique peut donc s'envisager. C'est le sens de notre déclaration de Juin 1978.

Nous ne sommes pas de ceux qui disent OUI au Nucléaire mais à la condition que la Centrale se construise ailleurs !

Nous ne saurions non plus adopter la position facile en disant NON au Nucléaire et ensuite laisser faire.

Accepter l'éventualité d'une centrale nucléaire en Loire-Atlantique ne saurait nous faire admettre des centrales nucléaires partout (nous sommes contre le tout nucléaire) ni accepter celle-ci dans n'importe quelle condition.

C'est pourquoi nous disons en Juin dernier avant l'avis du Conseil d'Etat :

«Bien que des progrès sensibles en matière de sécurité aient été réalisés, les problèmes de la sûreté des centrales nucléaires soulèvent des interrogations voire des inquiétudes (choix du site, étude du sol, réchauffement des eaux, rejets atmosphériques, traitement des déchets). Nous devons exiger que l'ensemble du programme de recherche en cours se poursuive afin de donner toutes les garanties de sûreté du personnel et de l'environnement, quitte à ce que la période entre la mise en chantier et la mise en route des installations (actuellement 6 ans) soit prolongée du temps nécessaire.»

La C.G.T. exige que l'E.D.F. et le C.E.A. conservent toutes leurs prérogatives dans le domaine des études, du contrôle des ouvrages, du matériel et de la sécurité et ne servent pas les intérêts du secteur privé par le transfert des connaissances et des responsabilités vers celui-ci.

Si ces conditions sont respectées, l'éventualité d'une centrale nucléaire en Loire-Atlantique peut s'envisager étant entendu que celle-ci devrait se faire sous certaines conditions d'études sur place et de garantie permettant la sécurité de la population».

AUJOURD'HUI -

En fonction de nos positions antérieures est-ce que les exigences que nous avons formulées en matière de sécurité dans le fonctionnement des Centrales et les garanties permettant la sécurité de la population sont prises en considération par le Gouvernement ? (Pouvoir de décision en la matière).

NOUS RÉPONDONS NON -

NON pour ce qui est de la sécurité à la fois dans la construction des centrales et de leur fonctionnement puisque le Gouvernement refuse jusqu'à présent les mesures demandées par la Fédération de l'Énergie C.G.T.

NON pour ce qui est de la sécurité des populations.

Le Gouvernement se refuse aussi à faire connaître publiquement les avis émis par nombre d'organismes y compris officiels sur les conséquences de l'environnement.

Le site du Pellerin est-il celui qui convient ? Les études géologiques connues sont anciennes, 4 groupes de 1 300 MKW se justifient-ils ? Le réchauffement des eaux comme le problème des vents dominants (du fait de rejet éventuel dans l'atmosphère) sont autant de questions qui n'ont pas reçu à ce jour de réponse satisfaisante.

Dans les conditions actuelles, face au refus du Pouvoir d'informer comme il convient les populations et l'insuffisance pour ne pas dire l'absence de garantie apportée sur les questions de sécurité, l'U.D. CGT de Loire-Atlantique ne peut émettre qu'un avis défavorable à l'implantation d'une centrale nucléaire au Pellerin.

La Commission exécutive de l'U.D. de Loire-Atlantique le 13 Décembre 1978 *

LA POSITION DES PARTIS DE GAUCHE

* PARTI SOCIALISTE - Section de REZÉ

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE N'EST PAS INÉLUCTABLE

Il a suffi qu'en 1973, la guerre de Kippour déclenche la guerre du pétrole pour que quelques mois après le Gouvernement français sorte « Le Plan Nucléaire ».

A cette époque, le Parti Socialiste avait sévèrement critiqué la décision prise en hâte. Aujourd'hui, en 1978, nous sommes toujours dans la même situation. Le Plan n'a pas été fondamentalement revu :

- Les règles démocratiques annoncées sur la constitution aux différentes étapes de la réalisation du Plan ont été baffouées
- Les assurances quant à la sécurité des populations et des travailleurs du nucléaire n'ont pas été trouvées.

Ce sont ces raisons qui ont conduit le Parti Socialiste à demander un mémorandum de 3 ans sur le problème de l'énergie nucléaire.

TROIS ANS POUR QUOI FAIRE ?

- 1 - Rechercher et développer toutes les formes d'énergie non polluantes ou sûres pour les populations. Les réserves de charbon en France sont loin d'être épuisées et si les super-profits réalisés par les compagnies de transport pétrolier n'étaient pas dans la balance, on trouverait encore bien des raisons d'exploiter les mines du Nord et de l'Est.

La politique nucléaire française tend à faire ignorer toutes les possibilités tirées du gaz naturel.

D'autre part, on ne fait rien pour favoriser l'énergie domestique tirée du soleil, du vent ou de toute autre source non polluante. En effet, si l'on compare les sommes investies dans le nucléaire par rapport aux moyens donnés à la recherche d'énergie nouvelle, on constate une carence qui ne peut être que voulue.

- 2 - Si le nucléaire doit devenir une source d'énergie, elle doit trouver sa fiabilité.

Rien ni personne n'est venu, jusqu'à ce jour, rassurer les populations sur les risques du nucléaire.

La fermeture de certaines centrales aux États-Unis ou en Allemagne n'est pas susceptible de donner des assurances aux populations, ainsi qu'aux travailleurs du nucléaire qui ne peuvent accepter des garanties données.

- 3 - Si le nucléaire doit devenir une source d'énergie, il doit être compris par la population et les règles élémentaires de la démocratie doivent être respectées.

Il existe aujourd'hui la peur du nucléaire, la population doit être objectivement informée et doit se prononcer librement.

Faudra-t-il d'autres exemples comme l'Autriche pour que le Gouvernement français accepte de respecter les désirs de la population ?

Il y a loin entre les propositions du Parti Socialiste et la politique actuelle du Gouvernement GISCARD-BARRE.

Il faut dire aussi que les intérêts financiers de quelques multinationales sont tels que ce n'est pas un Gouvernement à solde du capital qui sera en mesure de reculer.

* LA CENTRALE du PELLERIN et le MOUVEMENT des RADICAUX de GAUCHE

Dès 1976, le Mouvement des Radicaux de Gauche de Loire-Atlantique s'était prononcé fermement et publiquement contre l'implantation d'une centrale nucléaire au Pellerin.

Ces jours-ci, le Conseil d'État vient d'autoriser le Gouvernement à poursuivre la réalisation de ce projet. Le M.R.G. 44 redit NON, trois fois NON, à cette implantation :

- NON parce que le site choisi est un défi au bon sens : près d'un demi-million d'habitants résident à moins de 50 km du site. En cas d'accident, que les techniciens n'excluent pas du possible puisqu'ils prévoient un plan d'urgence, il est clair que l'évacuation d'une telle population serait totalement irréalisable.
- NON parce que le chantage au développement économique et à l'emploi pour lequel on veut faire « avaler » le projet est une escroquerie.

La Loire-Atlantique a consommé en 1977, 2 414 millions de Kwh et sa consommation en 1985, même dans une hypothèse forte, n'excèdera pas 5.500 millions de Kwh. Or, la production du département a été en 1977 de 7.600 millions de Kwh environ, sans utiliser toute la capacité de Cordemais. Il est donc faux de dire que la Loire-Atlantique a besoin, pour elle, de nouvelles centrales.

- NON parce que la parodie d'enquête publique et l'incroyable rapport du Commissaire-Enquêteur sont une insulte à la démocratie, en contradiction avec les promesses du Président de la République, selon lesquelles aucune centrale nucléaire serait imposée contre la volonté de la population locale.

Voilà pourquoi le M.R.G. 44 renouvelle son opposition à ce projet.

Sur un plan général, le M.R.G. considère que le programme nucléaire français est une mauvaise solution au problème de l'énergie. C'est une solution de facilité par laquelle le Gouvernement se dispense de mettre en place énergiquement les vraies solutions :

- programme sérieux d'économie d'énergie
- développement d'énergies nouvelles non polluantes (hydraulique, solaire, éolienne etc...). C'est pourquoi le M.R.G. propose de limiter le programme nucléaire aux seules centrales déjà en chantier et rendues, hélas ! nécessaires par l'imprévisibilité des dernières années.

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

vue par

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

(section de REZÉ)

Fondamentalement les communistes sont pour le recours à l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. C'est faire preuve à notre avis de démagogie que de décourager : il ne faut pas y avoir recours.

Autant nous ne sommes pas partisans du «Tout Nucléaire», autant nous ne sommes pas non plus pour l'abandon de cette source d'énergie. La politique giscardienne du «Tout Nucléaire», c'est le nucléaire comme source de profit au détriment de la sécurité et du cadre de vie ; mais la politique d'abandon du nucléaire ne tient pas compte des problèmes énergétiques, des besoins, des possibilités de la recherche scientifique. Notre démarche est à la fois mesurée, rationnelle et ouverte sur l'avenir :

Diversification des sources d'énergie -

Cela exige de développer prioritairement nos possibilités charbonnières et hydrauliques. Sur le plan local et dans l'immédiat, le P.C.F. se prononce pour l'extension de la centrale thermique de CORDEMAIS aux 4ème et 5ème tranches prévues afin d'assurer une meilleure satisfaction des besoins en énergie électrique dans les prochaines années.

Nationalisation effective du secteur nucléaire -

C'est ce que prévoit le programme commun de Gouvernement de 1972 et c'est aussi ce que remet en cause le Parti Socialiste aujourd'hui. La nationalisation permettrait aussi d'assurer l'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE de la France : celle-ci ne peut être confiée aux bons soins des multinationales.

Les entreprises nationalisées du secteur nucléaire doivent être gérées par les travailleurs eux-mêmes, ce qui implique l'élection libre de la direction par les travailleurs, la création de conseils d'ateliers ou de services : toutes choses que le Parti Socialiste refuse. La gestion démocratique est vitale pour la sécurité : nous proposons que les conseils des travailleurs décident des règles de fonctionnement de la centrale, qu'ils aient la possibilité d'interrompre son fonctionnement, si toutes les garanties de sécurité intérieure comme extérieure ne sont pas réunies.

Consultation la plus large -

Nous pensons qu'il faut engager un grand débat national intégrant toutes les données techniques, scientifiques, économiques, sociales et politiques. Il faut que chaque organisation puisse apporter sa contribution au débat. Il faut que les régions et les communes et donc, les populations locales puissent réellement donner leur point de vue.

Développement de la recherche -

Il est vrai aussi que tous les problèmes posés par le nucléaire ne sont pas résolus. Aussi un effort prioritaire et sans précédent dans le domaine de la recherche fondamentale et appliquée doit être entrepris. La question des déchets par exemple ne doit pas être éludée. Il faut que la publicité des travaux de recherche soit effective.

Localement et pour toutes les raisons invoquées plus haut, nous réaffirmons notre opposition à la centrale du PELLERIN. Mais là encore, il faut être clair. Ce que les communistes disent, ils le font. A savoir, que nos écrits sont confirmés par le vote négatif du Conseiller Général Communiste, J.L. LE CORRE. Nous ne pouvons que regretter une fois de plus le double langage du P.S. lorsque l'on assiste, au sein du Conseil Général, au vote positif d'un de ses représentants.



LE P.S.U.,

au Pellerin comme ailleurs, dit :

NON au NUCLÉAIRE !

Depuis son lancement en 1974, par le gouvernement Messmer, le programme électro-nucléaire français a été combattu vigoureusement par le P.S.U., y compris le projet de centrale au Pellerin. Deux raisons essentielles motivent cette position, à Rezé comme ailleurs : d'une part, le nucléaire est dangereux, quel que soit l'aspect sous lequel on l'examine, d'autre part, le nucléaire est incompatible avec toute société socialiste fondée sur l'autogestion.

Le Nucléaire est dangereux -

DANGERS TECHNIQUES : La production d'électricité d'origine nucléaire présente des lacunes techniques, en particulier en fonctionnement normal : dégagement d'effluents radio-actifs, fuites nombreuses, retraitement du combustible.

La possibilité d'un accident maximum, n'est pas à rejeter (voir les réserves émises par le Conseil d'État - Ouest France du 23.10.78).

DANGERS ÉCOLOGIQUES : Réchauffement des eaux, formation de brouillards, pollution radio-active de l'air et de l'eau, pollution esthétique (tours de réfrigération de plus de 180 m de haut), développement d'énormes couloirs de lignes à haute tension, stockage des déchets dangereux pendant des milliers d'années ...

DANGERS ÉCONOMIQUES : Le recours au nucléaire, s'il est une nécessité pour le capitalisme international en crise, ne permettra pas d'assurer l'indépendance nationale en matière d'énergie que le pouvoir fait miroiter (monopole des U.S.A. sur l'enrichissement de l'uranium, main-mise des trusts multinationaux sur le nucléaire «français» ...). Cette dépendance soumettra une partie encore plus grande de notre économie et de notre vie sociale à quelques trusts puissants.

DANGERS POLITIQUES ET SOCIAUX : Le fonctionnement et le développement de l'industrie nucléaire amènera un renforcement de la militarisation de la société (contrôles policiers, limitation des droits syndicaux, fichage généralisé de la population). Cette militarisation, on la justifiera par la nécessaire surveillance des centrales et de tout ce qui s'y rattachera (extraction, transport, retraitement ...). Enfin, la généralisation du nucléaire augmente les risques de dissémination de l'arme atomique et de déclenchement d'un conflit mondial.

Choisir entre le nucléaire et le socialisme -

Le nucléaire est un produit du capitalisme : son choix a été fait par le pouvoir sous la pression du patronat (commission PEON) et sans consultation du Parlement. Il est destiné dans une période de crise, à offrir de nouvelles perspectives de production et donc de profit capitaliste. Mais une telle logique est faite pour sacrifier les besoins réels des travailleurs au gaspillage et au profit de quelques-uns.

C'est le type de croissance économique qu'il faut remettre en cause, c'est le gaspillage capitaliste qu'il faut supprimer, c'est en fonction des besoins des travailleurs qu'il faut produire :

- Permettre aux familles modestes d'améliorer leur niveau et qualité de vie, en réduisant la sur-consommation des nantis.
- Diminuer le gaspillage (articles à jeter, emballages, frais publicitaires).
- Décentraliser les moyens de production.
- Produire des biens durables.
- Réduire le temps de travail.
- Récupérer les déchets industriels et recycler les matières premières.

- Développer les transports en commun et les équipements collectifs.

... Ainsi, le recours au nucléaire ne s'impose plus car la consommation d'énergie n'augmente plus aussi vite. De plus, il est possible d'améliorer la qualité de la vie en développant l'exploitation des sources d'énergie non polluantes (solaire, géothermie, éolienne etc.) et en utilisant de façon plus rationnelle les sources d'énergie classiques.

Où la gauche au pouvoir mettra-t-elle ses centrales?

C'est à cette seule condition qu'un projet autogestionnaire peut prendre forme ; un projet qui aille dans le sens d'une décentralisation des pouvoirs, dans le sens d'une prise en compte réelle des besoins sociaux.

Un tel projet n'est sans doute pas réalisable immédiatement, mais c'est la seule voie raisonnable pour demain et c'est dès aujourd'hui qu'il faut le mettre en œuvre.

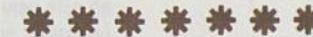
Comment dès lors, comprendre l'attitude des partis de gauche aujourd'hui, qui découvrent l'autogestion socialiste et ne condamnent pas l'Énergie Nucléaire, voire, ne proposent même pas d'autre alternative dans ce domaine ? Et puis, comment peut-on - comme le font certains - accepter le nucléaire dans son ensemble, tout en suivant les populations dans leur opposition aux sites de réacteurs proposés par E.D.F. ? Où la gauche au pouvoir mettra-t-elle ses centrales ?

Le P.S.U., quant à lui, s'opposera jusqu'au bout au programme nucléaire, civil et militaire. Le Pellerin est reconnu pour être un des sites les plus mauvais qui soient (près d'un million d'habitants dans un rayon de 50 kms). La mobilisation doit donc forcer son rythme car le pouvoir, lui, n'attendra pas.

* PETIT LEXIQUE NUCLEAIRE *

- **ANNÉES - RÉACTEURS** - Critère d'application de l'expérience accumulée qui additionne les années de marche de tous les réacteurs d'un même type.
- **CENTRALE** - Nom donné aux usines de production d'électricité ayant alimenté les premiers réseaux électrifiés. Désigne depuis un ensemble de production hydraulique, thermique, nucléaire et bientôt solaire.
- **CENTRALE HYDRAULIQUE** - Usine de production d'électricité tirant sa source d'énergie d'une chute d'eau.
- **CENTRALE THERMIQUE** - Usine de production d'électricité tirant sa source d'énergie de la chaleur produite par la combustion du charbon, du fuel ou du gaz. Ce type de centrale est encore appelé centrale thermique classique pour mieux le différencier des centrales nucléaires qui, elles aussi, sont basées sur la production de chaleur.
- **CENTRALE NUCLEAIRE** - Usine de production d'électricité tirant sa source d'énergie de la chaleur produite par la fission de l'uranium 235 ou du plutonium.
- **CHAUDIERE NUCLEAIRE** - Echangeur de chaleur où le fluide réchauffé dans le réacteur vaporise l'eau d'un circuit secondaire où se trouve inséré le turbo-alternateur.
- **COEUR** - Zone centrale d'un réacteur nucléaire dans laquelle se localise le combustible qui subit la fission.
- **COMBUSTIBLE IRRADIÉ OU «USÉ»** - Élément combustible ayant séjourné dans un réacteur en activité.
- **CURIE** - Unité de mesure permettant de déterminer le degré de radioactivité d'un corps. Il correspond sensiblement au nombre de désintégrations (37 milliards) observées dans un gramme de radium en une seconde.
- **PICOCURIE** - Le millième de milliardième de curie.
- **CUVE (de réacteur)** - Récipient métallique de forte épaisseur enfermant le «cœur» du réacteur dans les centrales électro-nucléaires.
- **CUVE (de stockage)** - Récipients à double parois en acier inoxydable prévus pour le stockage des déchets fortement radioactifs sous forme liquide. Les cuves de stockage doivent être refroidies et leur contenu agité en permanence.
- **CYCLE DU COMBUSTIBLE** - Ensemble des opérations industrielles comprenant l'extraction du minerai, sa concentration, sa transformation, l'enrichissement de l'uranium, la fabrication des éléments combustibles à introduire dans les réacteurs, la transformation qu'ils y subissent pour produire l'énergie, leur retraitement après irradiation, la fabrication d'éléments nouveaux utilisant les corps fissiles récupérés, et enfin le stockage des déchets.
- **ECOSYSTEME** - Ensemble naturel structuré englobant un milieu biologique déterminé (mares, déserts, grottes...) et les organismes (faune et flore) vivant ensemble dans ce milieu.
- **EFFLUENTS** - Rejets liquides ou gazeux, radioactifs ou non, émis par une centrale (thermique ou nucléaire) en exploitation.
- **ENCEINTE DE CONFINEMENT (de protection)** - Bâtiment fermé et étanche entourant entièrement un réacteur nucléaire et destiné à contenir les matières radioactives en cas d'accident du réacteur et éviter ainsi qu'elles se répandent à l'extérieur. L'enceinte des réacteurs français comprend deux enveloppes accolées qui se prêtent mutuellement assistance, l'une en acier, l'autre en béton précontraint de 80 cm d'épaisseur.
- **ENQUETE d'Utilité Publique** - Enquête menée auprès de ceux dont les intérêts particuliers peuvent être lésés par la réalisation d'un ouvrage à entreprendre pour la collectivité nationale.
- **ENRICHISSEMENT** - Augmentation de la teneur de l'uranium en son isotope fissile (utile), l'uranium 235, dont la teneur dans l'uranium naturel n'est que de 0,7 %.
- **FILIERE** - Ensemble des réacteurs relevant de la même technique, caractérisé par un combustible, un «colporteur» et éventuellement un «modérateur», que l'on retrouve dans les trois filières principales adoptées successivement en France :
 - . filière uranium naturel - graphite-gaz ;
 - . filière uranium enrichi - eau ordinaire (PWR) ;
 - . filière à neutrons rapides (surrégénérateurs, comme Phénix et Super Phénix).
- **FISSION (énergie de)** - Energie obtenue à partir de la rupture du noyau d'un élément tel que l'uranium 235 et le plutonium 239 qui sont donc dits «fissiles».
- **GAINE** - Enveloppe entourant un combustible nucléaire et destinée à isoler celui-ci.
- **GÉOTHERMIE** - La géothermie exploite la chaleur de l'écorce terrestre, en vue de deux utilisations :
 - . le chauffage des locaux ou certaines applications industrielles à partir de nappes d'eau chaude ou tiède ;
 - . la production d'électricité à partir de quelques sources d'eau très chaude de quelques sites volcaniques.
- **GRAPHITE-GAZ** - Premier type de réacteur construit en France, utilisant le graphite comme modérateur pour ralentir les neutrons et favoriser la réaction en chaîne et le gaz carbonique comme fluide caloporteur pour prélever la chaleur à partir de l'uranium. Le combustible utilisé est l'uranium naturel métal.
- **IRRADIATION** - Exposition à un rayonnement radioactif.
- **ISOTOPES** - Variétés d'un même élément dont les atomes diffèrent par le nombre de neutrons et donc par leur masse. Par exemple, l'uranium naturel contient deux isotopes : l'uranium 235 (comportant 92 protons et 143 neutrons) et l'uranium 238 (comportant 92 protons et 146 neutrons).
- **MWe (lire mégawatts électriques soit 1 000 kilowatts électriques)** - Unité utilisée pour mesurer la puissance du turbo-alternateur entraîné par la vapeur fournie par un réacteur. A distinguer de la puissance du réacteur proprement dit souvent exprimée en mégawatts thermiques (MW th).

- centrales thermiques classiques ou nucléaires. Un réacteur de 1 000 MWe disperse dans l'environnement, sous forme de chaleur, 2 000 MW.
- **PISCINES (de désactivation)** - Bassins où sont stockés temporairement sous quelques mètres d'eau les combustibles irradiés avant leur retraitement. Ces bassins doivent être refroidis en permanence.
- **PLAN ORSEC-RAD** - Plan d'Organisation des Secours en cas d'accidents nucléaires (RAD), connus seulement des Préfets, inaccessibles à la population, aux Maires et aux médecins.
- **RADIOACTIVITÉ** - Rayonnements émis par certains atomes qui se désintègrent spontanément (radioactivité naturelle) ou de manière provoquée (radioactivité artificielle). Ces deux types de radioactivité sont de même nature.
- **RAYONNEMENTS IONISANTS** - On appelle ainsi tous les rayonnements naturels ou artificiels tels que :
 - . rayons cosmiques ;
 - . rayons émis par les corps radioactifs (rayons α β γ) ;
 - . certaines particules, en particulier les neutrons ;
 - . rayons X utilisés en médecine.
- **RÉACTEUR** - Installation permettant de réaliser une réaction en chaîne de fission contrôlée.
- **RÉACTEUR DE PUISSANCE** - Réacteur construit dans le but d'utiliser l'énergie de fission et permettant la production d'électricité.
- **RÉACTION EN CHAÎNE** - Poursuite, «entretien» de la réaction de fission nucléaire («casure» d'un noyau). Voir fission.
- **REM** - Unité de mesure déterminant les effets produits par les divers rayonnements ionisants sur les organismes vivants.
- **MILLIREM** - Millième de rem.
- **RETRAITEMENT** - Ensemble des opérations auxquelles est soumis le combustible nucléaire après son utilisation dans un réacteur. Elles permettent de récupérer les matières fissiles réutilisables en les séparant des déchets.
- **SURRÉGÉNÉRATEUR** - Réacteur sans modérateur, qui utilise comme combustible du plutonium et de l'uranium et comme fluide caloporteur du sodium liquide. Ce réacteur utilise le plutonium produit dans les réacteurs PWR et graphite-gaz, et permet de produire si on le veut un surcroît de plutonium utilisable (d'où son nom de surrégénérateur).
- **TEC, MTEC** - Tonne-Équivalent-Charbon et million de Tonnes-Équivalent-Charbon. Unités d'équivalence énergétique permettant de mesurer l'importance d'une source d'énergie en la comparant à une quantité de charbon. On utilise aussi le TEP (Tonne-Équivalent-Pétrole) et le Mtep (million de TEP).
 - 2 TEP = 3 TEC
 - 1000 kWh = 0,22 tep = 0,33 tec
- **TRANCHE** - Unité autonome de production d'électricité ; dans le cas du nucléaire, c'est l'ensemble constitué par un réacteur, une chaudière, un groupe turbo-alternateur et un transformateur couplé au réseau électrique. Une centrale comprend normalement plusieurs tranches.
- **TRANSURANIENS** - Éléments plus lourds que l'uranium et formés à partir de lui dans les réacteurs. Le premier et le plus important est le plutonium.
- **URANIUM** - Métal existant à l'état naturel sous forme d'un mélange de deux isotopes et que l'on peut obtenir à partir de l'extraction de minerais.



* VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL *

* 1975 *

DÉLIBÉRATION DU 29 OCTOBRE 1975

Le Conseil Municipal de REZÉ,

- Considérant que le programme gouvernemental d'implantation de centrales nucléaires sur le territoire de notre pays n'a fait l'objet d'aucun débat démocratique dans la population et n'a même pas été sanctionné par un vote à l'assemblée,
- Considérant qu'il concerne tous les Français, dont les Rezéens,

Estime :

que l'abandon de la filière française «Graphite-Gaz», dont le C.E.A. et l'E.D.F. avaient la responsabilité, au profit de la filière «EAU LÉGÈRE, type WESTINGHOUSE» conduira :

- à des déboires, quant à l'utilisation de ces centrales qui ne sont que des prototypes,
- à la perte de l'indépendance nationale, les matières de fission (uranium), ne pouvant être traitées qu'à l'extérieur de nos frontières, en passant par le circuit des Sociétés Multinationales ;

Recommande :

- compte-tenu de ce qui précède, de ne pas engager notre pays dans la construction en série de centrales nucléaires dont l'absolue fiabilité n'aurait pas été démontrée, tant en ce qui concerne la technologie que les garanties indispensables en matière de pollution.

Réclame :

- qu'une politique énergétique d'ensemble soit mise en application, conduisant au développement des secteurs de la Recherche pour l'utilisation de toutes les sources d'énergie, connues ou à connaître, en portant l'effort sur celles offrant le minimum de pollution. Ceci implique que le C.E.A. et l'E.D.F. retrouvent les moyens et les prérogatives qui leur ont été retirés lors de l'abandon de la filière française.

Insiste :

- pour que le programme nucléaire actuellement envisagé par le Gouvernement soit décalé dans sa réalisation, pour permettre les mises au point indispensables pour un fonctionnement sans risque des nouvelles installations de production d'électricité.

Considère :

- que les élus locaux, là où se trouveront implantées des centrales nucléaires, puissent avoir la possibilité de faire exécuter les contrôles de toutes natures qu'ils estimeraient nécessaires.

En conclusion, le Conseil Municipal de REZÉ,

Exige :

- que toute implantation d'une centrale nucléaire, si elle devait se réaliser sur le territoire de Loire-Atlantique, ne soit autorisée que si elle répond aux conditions ci-dessus énumérées, afin de préserver de toute nuisance la population de notre Département,
- que ladite population, rejetant toute mesure d'autorité, soit démocratiquement et objectivement informée sur la réalité de cette technique nouvelle et soit appelée après réflexion, à se prononcer sur l'opportunité ou non de l'implantation d'une telle installation sur le territoire de Loire-Atlantique.

* 1977 *

DÉLIBÉRATION DU 18 MAI 1977

En 1975, le Conseil Municipal de REZE avait pris position sur la politique nucléaire du Gouvernement et avait rappelé la position des partis signataires du programme commun dans ce domaine, à savoir, que les partis de Gauche ne rejettent pas a priori l'utilisation de l'énergie nucléaire mais ne veulent pas que la politique énergétique de la France soit basée sur une seule ressource. D'autre part, ils demandent un approfondissement des recherches dans le domaine de la sûreté des installations et de la sécurité du personnel.

Depuis 1975, le Gouvernement a prévu l'installation d'une Centrale Nucléaire au Pellerin. Cette décision amène le Conseil Municipal de REZÉ à prendre une position claire en ce qui concerne cet aménagement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- 1- Rappelle qu'il n'est pas hostile à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.
- 2- Reconnaît l'important travail fait par des scientifiques français dans ce domaine depuis plus de 40 ans, mais ne peut, dans l'état actuel des choses, apporter sa caution à la construction de la centrale nucléaire du Pellerin dont l'intérêt pour la région n'a pas été clairement démontré, tant que les conditions techniques de sécurité et de sûreté n'ont pas été améliorées, que la technologie utilisée pour la centrale nucléaire du Pellerin entre dans le cadre du Plan «Messmer» de 1974, plan qui privilégie les intrants privés et ceux des multinationales contrôlées par les Américains.
- 3- Préconise l'arrêt immédiat de tous les travaux d'implantation de la centrale du Pellerin.

4 - Subordonne son acceptation à 3 préalables :

- a) Mise au point d'un véritable plan énergétique national où le nucléaire ne sera plus seul : diversification des sources d'énergie, orientation de la production en fonction des choix, adaptation des moyens de production de l'énergie aux différents types d'utilisation (industries, transports etc...), économie d'énergie, plan de recherches sur les énergies nouvelles.
- b) Instauration d'un véritable débat démocratique : information de la population, participation des associations, débat au Parlement qui se caractériserait par le vote d'une loi nucléaire (la France est un des rares pays au monde dépourvu d'une telle loi) portant sur la sécurité, les responsabilités à tous les niveaux et définissant la participation démocratique, les décisions et contrôle.
- c) Assurance que le contrôle de l'utilisation du nucléaire sera un contrôle démocratique (un des dangers actuels de la politique gouvernementale est de faire croire qu'il y a nécessité de créer un véritable système parapoliticien ou para-militaire sous prétexte de sécurité).

5- Décide d'organiser un débat public sur cet important problème.

* 1978 *

DÉLIBÉRATION DU 3 MARS 1978

Le Conseil Municipal de REZÉ a pris position contre la politique nucléaire du Gouvernement lors de ses séances du 25 Octobre 1975 et du 18 Mai 1977.

Depuis cette dernière date, le Conseil Municipal du Pellerin a décidé une assignation en référé d'E.D.F. avec mise en demeure d'arrêter les travaux entrepris sans permis de construire.

Nous vous demandons de bien vouloir adopter un vœu afin de soutenir la Commune du Pellerin et de faire en sorte que l'autorité de cette collectivité locale ne soit bafouée en aucune manière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- 1- Accorde son soutien à la Municipalité du Pellerin.
- 2- Demande que le Gouvernement respecte rigoureusement la légalité en ne portant pas atteinte aux libertés individuelles et respecte les réglementations mises en place par les collectivités locales.
- 3- Dit que la position du Conseil Municipal de REZÉ sera rendue publique.

DÉLIBÉRATION DU 27 OCTOBRE 1978

Le Conseil Municipal de REZE a pris connaissance de l'avis favorable rendu par le Conseil d'Etat sur l'implantation d'une Centrale Nucléaire au Pellerin.

Il regrette cette décision qui conforte le gouvernement GISCARD / BARRE dans sa politique du «Tout nucléaire» en France.

Ainsi, passant outre l'avis des populations concernées par la création de cette Centrale et l'opposition du Conseil Municipal du Pellerin, cette haute instance juridictionnelle s'est de nouveau mise au service du pouvoir des capitalistes. Le Conseil Municipal de REZÉ rappelle de nouveau son opposition à la politique du pouvoir actuel basée sur le tout nucléaire et à l'implantation dans le site du Pellerin d'une Centrale Nucléaire.

Il met en garde le Gouvernement devant les conséquences et les risques que pourraient encourir les populations de notre agglomération si un accident grave venait à se produire.

Le Conseil Municipal demande au Gouvernement de ne prendre aucune décision tant qu'un grand débat national n'aura pas eu lieu sur la politique énergétique française. Dans cette attente, il demande qu'une pose soit observée dans l'implantation des centrales nucléaires dont les caractéristiques ne présentent pas toutes les garanties de sécurité.

Les élus de la Municipalité de REZÉ dans le cadre de leurs responsabilités mettront tout en œuvre pour s'opposer à la construction de la Centrale du Pellerin.



La manifestation du 9 Octobre au PELLERIN, contre l'implantation de la centrale nucléaire.

CONSEIL D'ÉTAT : Avis favorable à l'implantation

d'une centrale nucléaire sur le site du Pellerin

LA CENTRALE NUCLÉAIRE du PELLERIN

vue par
la PRESSE

Nouvelle étape dans la procédure inscrite à la demande d'E.D.F. en vue de la construction d'une centrale nucléaire sur le territoire des communes du Pellerin et de Cheix-en Retz (Loire-Atlantique), le Conseil d'État vient d'émettre un avis favorable à cette implantation. Il appartiendra toutefois au Gouvernement, c'est-à-dire au Premier Ministre et à tous les Ministres concernés par une telle réalisation, de donner suite à cette décision en signant la déclaration d'utilité publique des travaux envisagés par EDF. On estime que cette décision pourrait intervenir dans les toutes prochaines semaines.

C'est alors seulement, si elle était positive, qu'E.D.F. pourrait engager sur le site du Pellerin l'acquisition des terrains et ses premiers travaux qui, dans une première phase, consisteront surtout en une appréciation des caractéristiques techniques des sols tandis que parallèlement seront lancés les différents appels d'offres des marchés que nécessite le programme des constructions. Les travaux devraient alors durer sept ans avant que la future centrale puisse entrer effectivement en service.

Il faut rappeler que le projet E.D.F. sur le site du Pellerin concerne la réalisation d'une centrale de la filière «eau ordinaire»

technique uranium enrichi-eau pressurisée dont la puissance globale serait de l'ordre de 5 200 Mgw grâce à quatre tranches de 1 300 Mgw chacune dont deux réalisées dans une première phase.

E.D.F. justifie ce projet d'installation par l'importance croissante des besoins en électricité dans la région. Le taux de progression annuel moyen est en effet de l'ordre de 10,9 %, c'est-à-dire nettement supérieur au taux annuel moyen national qui est de 6,7 %. Or, la production fournie dans la région Ouest, tant par les centrales thermiques classiques de Nantes-Cheviré et de Cordemais que par la centrale nucléaire des Monts d'Arrée et le barrage hydro-électrique de la Rance, ne parviennent pas à combler le déficit production-consommation dont une étude prospective a montré qu'il serait de 24 milliards de Kw heure en 1985, soit le double de la consommation de 1974, si aucun équipement nouveau n'était mis en service avant sept ans.

La réalisation d'une centrale nucléaire au Pellerin ainsi que celle prévue en Bretagne répondrait précisément aux impératifs de cette échéance.

(L'Eclair du 13 Octobre 1978)

NUCLÉAIRE : Les Élus de Cheix-en-Retz et du Pellerin démissionnent

NANTES - Hier soir, le Dr. Villaine, Maire du Pellerin, convoquait un Conseil Municipal extra-ordinaire, il le fut vraiment tant par son ordre du jour que par le fait que la population venue en nombre sous les fenêtres de la Mairie, pouvait être évaluée à plus de trois cents personnes qui pouvaient suivre la séance par un système de vidéo.

En ouvrant la séance, le Maire déclarait que lorsque l'EDF avait décidé que la vocation du Pellerin n'était plus agricole mais nucléaire, la population avait donné sa confiance au Conseil Municipal par une majorité de 80 % pour le refus du projet. Il apprenait la décision du Conseil d'État favorable au projet par voie de presse ainsi que la déclaration du Premier Ministre annonçant qu'il n'était pas question de reculer dans cette affaire. En conséquence, le docteur Villaine annonçait hier soir sa démission et proposait aux Conseillers Municipaux de se prononcer en toute liberté. Le Maire poursuivait en indiquant que E.D.F. s'appropriait à dresser ses barricades sur le site avec expropriation des propriétaires récalcitrants. «Décision prise sans nous et contre nous». Il cédait la parole aux Conseillers Municipaux, seul Monsieur Berthomé, dans une longue déclaration, huée par la foule, expliquait son souci de maintenir le service public dans un moment difficile pour la commune.

Un à un tous les autres conseillers Municipaux annoncèrent leur démission en rappelant leur confiance au Maire et la mission qui leur avait été confiée par les électeurs. Les élus socialistes, quant à eux, étaient absents, mais avaient adressé une lettre dont le maire donnait lecture. : «Comme nous l'avons toujours affirmé, nous nous opposons à l'implantation de la centrale nucléaire, nous expédions notre démission de Conseillers Municipaux à M. le Préfet, mais nous refusons de répondre à la convocation impérative adressée hier, car la présence des Conseillers de Cheix-en-Retz n'est pas justifiée, pas plus que la manifestation sous les fenêtres de la Mairie du Pellerin qui relève plus du chantage que de la démocratie».

La démission du Conseil Municipal était donc acquise à l'unanimité, soit vingt-et-une voix.

Les élus de Cheix étaient également présents, le Maire, M. Pacaud, annonçait que son Conseil avait démissionné à l'unanimité la veille. Les élus du Pellerin et de Cheix entérinaient la proposition de jumelage de leurs communes avec celle de Plogoff.

Jacques PERROT
(Presse-Océan du 18 Octobre 1978)

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA CENTRALE DU PELLERIN :

Quelques chiffres révélateurs

Si le projet de centrale voit le jour, ce sera un système américain (de la firme Westinghouse) dit «P.W.R. à eau pressurisée».

Une remarque s'impose : l'abandon il y a quelques années de la filière française qui offrait plus de garanties du point de vue de la sécurité.

Sa puissance totale envisagée est de 5 200 Mgw (mégawatts) en 4 tranches de 1 300 Mgw. La première phase verrait la réalisation de deux de ces tranches.

SON PRINCIPE :

Le combustible employé : de l'uranium enrichi. C'est la fission des noyaux de ce combustible dans un réacteur nucléaire qui produit la chaleur nécessaire.

La chaleur ainsi produite vaporise l'eau qui fait tourner la turbine qui, elle-même entraîne l'alternateur producteur d'électricité.

La vapeur est ensuite refroidie dans un condensateur par contact avec des tubes où circule l'eau pompée dans le fleuve (la Loire). Une fois refroidie cette vapeur repasse sur le combustible et recommence le même circuit.

Avant que l'eau de refroidissement ne retourne dans le fleuve, sa température est abaissée dans des tours de réfrigération (celles que montre le dessin). La pollution thermique se produit donc de deux façons :

- par l'eau rejetée dans le fleuve (elle n'est que partiellement réfrigérée) ;
- par la vapeur d'eau qui s'échappe des tours.

La surface nécessaire : 280 hectares (310 avec les voies d'accès : routes, voies ferrées).

Hauteur des tours : 180 m (voir dessin).

Population environnante :

- dans un rayon de 10 km, on compte : 42 463 habitants
- dans un rayon de 20 km, on compte : 435 568 habitants (le plus peuplé de France)
- dans un rayon de 35 km, on compte : 712 278 habitants
- dans un rayon de 50 km, on compte : 939 054 habitants

Toute l'agglomération nantaise est directement concernée.

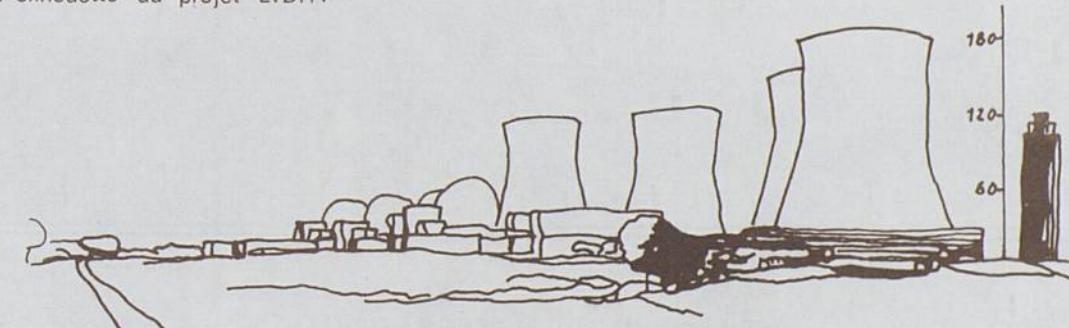
Coût (en francs 1976) : 8 062 millions (800 milliards d'anciens francs).

Prix des acquisitions de terrain : 8 millions.

Durée de la centrale : environ 20 ans.

Ce serait la plus importante jamais réalisée en France.

La silhouette du projet E.D.F.



Hauteur des tours comparée à celle de la Tour Bretagne

LA CENTRALE
NUCLEAIRE
du PELLERIN

* PROJET D'ARRETE MUNICIPAL *

Interdiction de circulation permanente sur le territoire de la Commune

à tous véhicules transportant du matériel destiné à la centrale nucléaire du Pellerin.

Le Maire de la Ville de Rezé,

Vu le Code des Communes et notamment les Articles 131-1, 131-2, 131-3, 131-4,

Considérant que différentes administrations interrogées au sujet de l'implantation de la centrale nucléaire du Pellerin, n'ont pas répondu aux justes inquiétudes émises par les Collectivités locales,

Considérant la motion établie par les Maires de l'Association Communautaire de la Région Nantaise s'opposant à l'implantation de ladite centrale,

Considérant qu'il convient de prendre toutes dispositions susceptibles de garantir la sécurité de la population,

Sur la proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Ville,

ARRETE

La circulation de tous véhicules susceptibles de transporter du matériel destiné à l'implantation de la centrale nucléaire du Pellerin est interdite d'une manière permanente sur l'ensemble du territoire de la Commune.

OFFICE MUNICIPAL D'INFORMATION

Directeur Gérant : Jacques FLOCH - Directeur de la Publication : André COUTANT - Rédaction-Documentation : Mairie de REZÉ
Imprimerie : Atelier Municipal

JANVIER 1979